

BMS : Persistance de la canicule sur le sud du pays

La canicule persistera sur le sud du pays jusqu'à demain soir, avec des températures qui dépasseront localement les 48° C, selon un bulletin météorologique spécial (BMS), émis, hier, par les services de l'Office national de la météorologie.

P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 18 juillet 2019 - 15 Dhou al q'ida 1440 - N° 2268 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr: 03h46 Dohr: 12h55
Asr: 16h45 Maghreb: 20h10 Isha: 21h48

MÉTÉO

Alger	: 35°	24°
Oran	: 30°	22°
Annaba	: 33°	21°
Béjaïa	: 29°	21°
Tamanrasset:	43°	30°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-MALI:

«Le rôle pivot» de l'Algérie dans le processus de règlement au Mali évoqué

P. 24

ALGÉRIE-ONU

Agrément à la nomination du nouveau Représentant du PAM en Algérie

P. 24

CRISE POLITIQUE :

Le Forum civil pour le changement propose une liste de personnalités pour mener la médiation et le dialogue

Le président du Forum civil pour la changement (FCPC), Abderrahmane Arar a dévoilé, hier à Alger, la liste des personnalités nationales, proposée par le Forum, pour mener la médiation et le dialogue, une fois "cautionnée par le peuple et les décideurs". S'exprimant lors d'une conférence de presse, M. Arar a précisé que "ce Forum qui regroupe 70 associations au niveau national a proposé une liste de personnalités nationales pour mener la médiation et le dialogue, une fois cautionnée par le peuple algérien et le Hirak en premier lieu, et les décideurs", soulignant que "cette liste regroupe des personnalités nationales, d'anciens responsables, des militants des droits de l'Homme, des syndicalistes, des académiciens et des personnalités de la société civile".

P. 3



COUR SUPRÊME :

Mahdjoub Bedda placé sous mandat de dépôt

P. 5



FISCALITÉ

La période d'acquittement des vignettes automobiles prendra fin le 31 juillet

P. 24

NOUVELLE AÉROGARE D'ALGER : Un léger «manque» d'organisation entache la beauté des lieux

P. 6

SANTÉ

AVC : Une carence en vitamine C augmente les risques

P.p.11-12

F ⚽ ⚽ T B A L L

CAN-2019 (FINALE) SÉNÉGAL - ALGÉRIE :

Les «Verts» ont rendez-vous avec l'histoire

La sélection algérienne de football aura rendez-vous avec l'histoire, demain contre le Sénégal, en finale de la 32^e Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019), au stade international du Caire (20h00 algériennes).

P.p. 21-22

BAC 2019 : Les résultats seront annoncés ce soir à 18h

P. 2

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

3 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés au centre et à l'ouest du pays

P. 24

MÉTÉO

Persistence de la canicule sur le sud du pays jusqu'à demain

La canicule persistera sur le sud du pays jusqu'à vendredi soir, avec des températures qui dépasseront localement les 48 C, selon un bulletin météorologique spécial (BMS), émis, hier, par les services de l'Office national de la météorologie. Des températures caniculaires

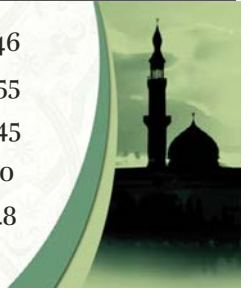
continueront de dépasser localement les 48 C sur Adrar et le Nord de Tamanrasset jusqu'à vendredi à 21h00, précise la même source. Pour plus de précisions, l'office invite à consulter la carte de vigilance sur le site de Météo Algérie (www.meteo.dz).



Horaire des prières

Jeudi 15 Dhou al q'ida 1440

Fajr	03:46
Dohr	12:55
Asr	16:45
Maghreb	20:10
Isha	21:48



BAC 2019

Les résultats annoncés ce soir à partir de 18h



Le ministère de l'Éducation nationale a indiqué que la date de l'annonce des résultats du Baccalauréat session 2019, a été avancée au jeudi 18 juillet 2019 à 18h. Les listes des lauréats seront affichées le même jour au niveau des établissements scolaires, ainsi qu'au niveau du site de l'Office national des Examens et Concours (ONEC) <http://bac.onec.dz>. Les résultats peuvent être consultés gratuitement à travers les trois opérateurs de téléphonie mobile, à savoir Mobilis, Djezzy et Oredoo par des SMS en composant le code *567?. Tout en remerciant Algérie Télécom et les trois opérateurs de téléphonie mobile, le ministère de l'Éducation nationale a souhaité la réussite à tous les candidats.

CE MATIN AU MUSÉE DU MOUDJAHID

Enregistrement de témoignages



Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, la 38e rencontre élargie aux directions et musées régionaux, consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale. La rencontre portera sur le rôle des enfants et les moyens utilisés pour faire face aux bombes et aux gaz toxiques utilisés par l'armée française.

CINÉMATHEQUE D'ALGER

Hommage à Ahmed Malek

En parallèle avec la belle exposition organisée par le musée public national d'art moderne et contemporain (MAMA), consacrée au grand musicien du cinéma et de la télévision algérienne Ahmed Malek, la cinémathèque d'Alger a tenu à rendre hommage également à ce maestro en programmant trois des films qui avaient fait son succès: Les vacances de l'inspecteur Tahar, Omar Gatlatto et surtout Leila et les autres. La cinémathèque Algérienne programmera également les autres films auquel a participé Ahmed Malek durant sa carrière. Dans ce cadre, le film «Anna et les loups» de Carlos Saura (ESP) VO ST sera en projection cet après-midi à 13h alors que «Les vacances de l'inspecteur Tahar» de Moussa Haddad (1972) sera projeté à 15h.



SALLE IBN ZAYDOUN «Le roi lion» en projection

Le dernier film d'animation de Disney «Le roi lion», sera en projection cet après-midi à partir de 15h30 au niveau de la salle Ibn Zaydoun (OREF).



Météo



	Max	Min
Alger	35°	24°
Oran	30°	22°
Annaba	33°	21°
Béjaïa	29°	21°
Tamanrasset	43°	30°

LI AMNIKOU

Emission consacrée à la sécurité routière

L'émission «Li Amnikoum» de l'espace radio de la Sûreté nationale, diffusée cette fois-ci à partir de la radio régionale de Naâma, sera ouverte cet après-midi à partir de 16h aux auditeurs afin de répondre à leurs questions en rapport avec la sécurité routière.

MOBILIS

Tous derrière les Verts pour le sacre de la CAN 2019 Égypte



Mobilis, partenaire officiel de la Fédération Algérienne de Football (FAF) et de l'Équipe Nationale, encourage les Verts pour leur ultime match, comptant pour la grande finale de la 32e édition de la coupe d'Afrique des nations. Les verts se sont brillamment qualifiés pour la finale en battant les Super Eagles du Nigéria (2-1). Ils retrouveront ce vendredi 19 juillet à 20h (heure algérienne), les Lions de la Teranga du Sénégal au stade international du Caire, tout en espérant décrocher le sacre. Le Sénégal vainqueur en demi-finale contre la Tunisie (1-0 après prolongations), retrouvera l'Algérie après s'être affrontés en phase de poules sur un score de (1-0) en faveur des verts. Mobilis félicite d'ores et déjà nos fennecs pour ce nouveau sacre, qui marque après 29 ans l'histoire du football algérien, en rejoignant nos glorieux aïeux de 1980 et 1990, pour avoir atteint la troisième finale de la CAN. Bon courage et bonne chance aux fennecs! Dzayer Bladna wel Khedra Dialna!

DÉCÈS DE 5 JEUNES À JJEL

Campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux pour des célébrations sans accidents



Après le décès cette semaine de cinq (05) jeunes dans la wilaya de Jjel suite à un accident ayant impliqué un poids lourd et une camionnette transportant plusieurs supporteurs sortis défilant après la victoire de la sélection nationale face au Nigéria pour le compte des demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2019), une campagne de sensibilisation a été lancée sur les réseaux sociaux après ce tragique accident pour inviter les citoyens à célébrer une éventuelle victoire de l'EN en finale vendredi face au Sénégal sans avoir recours à leurs voitures.

FERMETURE DE 45 MINOTERIES

Un plan d'action en préparation pour combler le déficit

En application des décisions de la réunion du gouvernement du 10 juillet dernier relatives à la fermeture de 45 minoteries dans le cadre de la réorganisation et l'assainissement de la filière céréale, le ministre de l'Industrie et des Mines a présidé, samedi 13 juillet une réunion regroupant, les responsables du groupe public AGRODIV et de ses filiales pour établir un plan d'actions qui vise à pourvoir au déficit de l'offre que pourrait induire la fermeture des minoteries par les pouvoirs publics afin d'éviter toute probable rupture ou perturbation d'approvisionnement du marché. Lors de cette réunion, il a été procédé à l'examen et l'évaluation des capacités de production et de stockage des moulins relevant du Groupe AGRODIV ainsi que le réseau de distribution des filiales. Cet état des lieux a permis de constater le potentiel dont dispose ces entités publiques. Pour ce faire, le ministre a instruit les cadres du secteur à l'effet de mobiliser tous les moyens et de préparer la logistique nécessaire à l'effet de satisfaire la nouvelle demande du marché notamment dans les régions concernées par la mesure de fermeture de minoteries. Aussi, le ministre est revenu sur la problématique d'approvisionnement des moulins publics par l'OAIC en blé tendre. Dans ce cadre elle a instruit ces cadres afin de définir les quotas nécessaires pour 100% des capacités de ces moulins auprès de l'OAIC afin de satisfaire la demande nationale.



PRÉSIDENTIELLE Le chef de l'Etat examine avec M. Bedoui la situation politique et sociale du pays

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu mardi, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, qui lui a présenté, dans le cadre du travail du Gouvernement, un exposé sur la situation politique, économique et sociale du pays, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

A cette occasion, «il a été procédé à l'évaluation de la situation politique à la lumière de l'approche déclinée par le chef de l'Etat dans son discours prononcé à la veille de la commémoration et de la fête de l'indépendance et de la jeunesse et à l'examen des mesures que l'Etat compte mettre en place pour accompagner le processus de dialogue inclusif visant l'organisation de l'élection présidentielle, un dialogue auquel a appelé le chef de l'Etat et qui sera conduit et géré en toute liberté et transparence par un panel de personnalités nationales probes, indépendantes et crédibles, dont la composante, actuellement objet de contacts et de consultations, sera connue incessamment».

Par ailleurs, et suite à la qualification «dûment méritée» de la sélection nationale à la finale de la CAN 2019 qui se déroule en Egypte, «il a été procédé à la présentation des mesures exceptionnelles prises par l'Etat en vue de faciliter le déplacement des supporters de notre équipe nationale».

A ce titre, le chef de l'Etat a mis en avant la nécessité de mobiliser tous les moyens et de prendre les mesures organisationnelles des festivités d'accueil de la sélection

nationale à son retour au pays.

Dans le cadre de la préparation du Hadj 2019, le Premier ministre a présenté au chef de l'Etat «les résultats de la réunion interministérielle, tenue le lundi 15 juillet 2019 et consacrée à l'examen des derniers préparatifs du départ de nos hadjis dont le premier groupe s'est envolé, lundi, pour Djeddah.

Cette réunion a mis l'accent en outre sur les mesures prises par le Gouvernement pour une meilleure prise en charge de nos hadjis, notamment en ce qui concerne les conditions de déplacement et d'hébergement.» A ce propos, le chef de l'Etat a instruit le Gouvernement à l'effet «d'assurer un suivi rigoureux et quotidien de ce dossier important, de façon à préserver la dignité et assurer le confort de nos pèlerins, relevant l'importance pour les agences de tourisme de respecter le cahier de charges les liant à l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO)».

Au volet social, le Premier ministre a évoqué les mesures prises par le Gouvernement dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée sociale, y compris ceux de la rentrée pédagogique, qui étaient au centre



des travaux d'un conseil ministériel élargi tenu le dimanche 14 juillet 2019.

Dans ce cadre, le Chef de l'Etat a donné des orientations au Gouvernement pour «accélérer la cadence de réalisation des différentes structures à mettre prochainement en service, poursuivre les efforts en matière d'amélioration de la qualité des prestations, assurer un approvisionnement régulier du marché national en produits de première nécessité, pour réunir les conditions nécessaires à une rentrée sociale harmonieuse à même de couvrir les besoins quotidiens des citoyens». Le chef

de l'Etat a souligné également «l'importance qu'il accordait à la prise en charge par tous les secteurs des personnes aux besoins spécifiques et des catégories démunies, par fidélité aux nobles valeurs de solidarité ancrées dans notre société». Enfin, M. Bensalah a mis en avant «la nécessité de faire prévaloir le dialogue et l'intérêt suprême du pays en interagissant avec les différents partenaires sociaux dans tous les domaines et de réactiver les mécanismes d'action de proximité pour la prise en charge des préoccupations des citoyens et des intervenants sur tout le territoire national».

PERSONNALITÉS

Les compagnons de Saïd Abadou saluent le rôle du défunt au service de la patrie

Les compagnons du défunt Saïd Abadou ont salué, hier à Alger, à l'occasion du 40e jour de sa mort les qualités du défunt et son rôle au service de la patrie durant la guerre de libération et après l'indépendance lorsqu'il a occupé plusieurs postes de responsabilité.

Lors d'une oraison funèbre au forum du quotidien El Moudjahid, le compagnon du défunt, le moudjahid Maaradj Djedidi a indiqué que le défunt "militait durant la guerre de libération, dans la wilaya historique VI, aux côtés du Colonel Si El Haoues qui lui a transmis le sens de l'organisation et la rigueur dans le travail et a poursuivi son parcours, après la mort au champ d'honneur du colonel Si El Haoues, dans l'organisation du bureau de cette wilaya sous le com-

mandement du colonel Chaabani et Si Tayeb Djeghlali".

Après le recouvrement de la souveraineté nationale, le défunt a occupé plusieurs postes de responsabilité dont celui de "responsable de la région des oasis, Secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), ministre des Moudjahidines et parlementaire".

Il a même appelé, aux côtés des jaloux de leur patrie, à la promulgation de la loi sur la criminalisation du colonialisme restée sans suite, selon M. Djedidi.

A cette occasion, M. Djedidi a appelé à "la création d'une association chargée du recueil des œuvres du défunt Saïd Abadou et à la baptisation d'institutions et de rues de son nom en guise de re-

connaissance pour le travail accompli par cet homme au service du pays".

De son côté, Mohamed Lahcène Zeghidi, professeur universitaire et compagnon de défunt a mis en exergue "les principaux rôles" du regretté, indiquant que ce dernier "avait le mérite de développer l'activité de l'ONM et son rôle culturel et historique à travers l'organisation de plusieurs colloques historiques et expositions à l'intérieur et à l'extérieur du pays et la publication de plus de 150 livres et d'une revue sur la mémoire nationale". Pour sa part, le SG de l'ONM par intérim, Amar Belhadj a souligné que le défunt "a consacré sa vie au service de la famille révolutionnaire", ajoutant que l'organisation "restera fidèle au défunt Saïd Abadou".

PRÉSIDENTIELLE :

Les personnalités nationales qui conduiront le processus du dialogue inclusif seront connues prochainement

Les personnalités nationales qui conduiront le processus du dialogue inclusif auquel a fait appel le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah pour l'organisation de la prochaine élection présidentielle, seront «prochainement» connues, a indiqué, mardi, un communiqué de la présidence de la République.

La même source a précisé

que M. Bensalah, a accordé, mardi, une audience au Premier ministre, Noureddine Bedoui, lors de laquelle, «il a été procédé à l'évaluation de la situation politique à la lumière de l'approche déclinée par le chef de l'Etat dans son discours prononcé à la veille de la commémoration et de la fête de l'indépendance et de la jeunesse et à l'examen des mesures que l'Etat

compte mettre en place pour accompagner le processus de dialogue inclusif visant l'organisation de l'élection présidentielle, un processus qui sera conduit par un panel de personnalités nationales probes, indépendantes et crédibles, dont la composante, actuellement objet de contacts et de consultations, sera connue incessamment».

Dans ce contexte, le chef

de l'Etat a mis en avant la nécessité de faire prévaloir le dialogue et l'intérêt suprême du pays en interagissant avec les différents partenaires sociaux dans tous les domaines et de réactiver les mécanismes d'action de proximité pour la prise en charge des préoccupations des citoyens et des intervenants sur tout le territoire national.

CRISE POLITIQUE: Le Forum civil pour le changement propose une liste de personnalités pour mener la médiation et le dialogue

Le président du Forum civil pour le changement (FCPC), Abderrahmane Arar a dévoilé, hier à Alger, la liste des personnalités nationales, proposée par le Forum, pour mener la médiation et le dialogue, une fois "cautionnée par le peuple et les décideurs".

S'exprimant lors d'une conférence de presse, M. Arar a précisé que "ce Forum qui regroupe 70 associations au niveau national a proposé une liste de personnalités nationales pour mener la médiation et le dialogue, une fois cautionnée par le peuple algérien et le Hirak en premier lieu, et les décideurs", soulignant que "cette liste regroupe des personnalités nationales, des anciens responsables, des militants des droits de l'Homme, des syndicalistes, des académiciens et des personnalités de la société civile".

"Ces personnalités ont donné leur accord pour assumer ce rôle", a-t-il ajouté. Il s'agit de la moudjahida Djamilia Bouhired, de l'ancien ministre des Affaires étrangères et diplomate, Ahmed Taleb Ibrahim, des deux anciens chefs de Gouvernement Mouloud Hamrouche et Mokdad Sifi, outre l'ancien président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Karim Younes.

Parmi les personnalités proposées figurent également: l'avocat Mustapha Bouhachi, la constitutionnaliste Fatima Benabaou, les enseignants universitaires Nacer Djabi et Smail Lalmas, le syndicaliste Ilyes Merabet, la militante associative Nafissa Hiche, la militante des droits de l'Homme Aicha Zinai et Islam Benaya.

Concernant les normes et critères adoptés pour le choix de ces personnalités, M. Arar a cité, entre autres, "la crédibilité, la neutralité, la rupture avec l'ancien régime et l'appartenance au hirak", ajoutant qu'"elles ne doivent avoir aucune ambition politique ni être impliquées dans des affaires de corruption".

Dans le même sillage, il a expliqué que "la proposition de cette liste a pour objectif d'instaurer un climat de confiance et de sérénité, en vue d'œuvrer à trouver des solutions pour la sortie de crise que vit le pays".

Soulignant que la proposition de cette liste de personnalités pour la médiation et le dialogue est "une initiative indépendante" du FCPC, M. Arar a fait savoir que cette initiative intervient "en raison de l'absence de mécanismes de dialogue, a-t-il dit, et "la situation actuelle qui nécessite une solution politique à même de satisfaire tout un chacun".

"Une fois cautionnées par le peuple et les décideurs, les personnalités proposées vont être chargées de mener la médiation et le dialogue, pour ensuite entamer les procédures d'instauration d'un climat de sérénité et de confiance", a-t-il précisé.

Une fois les procédures de confiance et de sérénité réussies, il sera question du lancement du dialogue et des concertations approfondies, avec la participation de tous, sur les propositions politiques pour déboucher sur une feuille de route portant des solutions à la crise que vit le pays, et ensuite, tenir une conférence nationale inclusive pour adopter les résultats du dialogue assortis de garanties et un engagement à les mettre en œuvre". Par ailleurs, M. Arar a mis l'accent sur l'importance du consensus pour aller à une élection présidentielle "dans les plus brefs délais" et entamer par la suite des réformes importantes".

MOSTAGANEM : Plus de 13.000 interventions effectuées durant le premier semestre 2019 (bilan)

Les éléments de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem ont effectué, durant le premier semestre de l'année 2019, plus de 13.000 interventions, a-t-on appris hier de ce corps d'intervention et de secours.

Le bilan établi par cette direction pour la période du premier semestre 2019, fait état de 13.660 interventions assurées dans les différents domaines, dont les secours, l'évacuation sanitaire des malades et des décès. Dans ce cadre, les unités de la Protection civile ont porté secours et évacué 7.890 blessés et malades vers les centres de santé et hôpitaux et déposé 8 dépouilles mortelles au niveau des différentes morgues. Le bilan fait état également de 1.112 interventions de secours et sauvetage dans 697 accidents de la route ayant causé 12 décès et 791 blessés.

Par ailleurs, le nombre d'accidents de la circulation causés par les motocyclistes a connu une hausse durant la même période, soit deux morts et 160 blessés graves dans certains cas.

Dans le cadre du dispositif de lutte contre les feux, 873 interventions pour éteindre 820 feux domestiques, industriels et autres touchant des récoltes agricoles et des forêts ont été enregistrées.

Un mort et 26 blessés par brûlures ont été signalés, a-t-on indiqué. Lors de la même période, 3.962 interventions ont été enregistrées dans le cadre des différentes actions, dont 322 opérations de secourisme et sauvetage de personnes en danger, 60 autres de transport de personnes décédées vers différentes morgues des hôpitaux.

La Protection civile de la wilaya de Mostaganem couvre neuf daïras sur dix (10 unités), en plus de l'unité de Protection civile au niveau du port commercial, les unités marines de Salamandre, de la Mac-tâa, de sauvetage sous les décombres, des plongeurs, la brigade cynotechnique et la brigade mobile de lutte contre les feux de forêts et des récoltes, a-t-on rappelé.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE Saisie d'une importante somme en devises non déclarée à l'aéroport Houari-Boumediene (DGSN)

Une personne a été interpellée par la police des frontières à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger en possession d'une importante somme en devises non déclarée, a indiqué hier un communiqué des services la Sûreté nationale.

L'individu qui s'appropriait à embarquer sur un vol à destination d'Istanbul, était en possession de "169.350 euros et 17.400 dollars non déclarés, en infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger", précise la même source.

COUR SUPRÊME : Mahdjoub Bedda placé sous mandat de dépôt

L'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, a été placé sous mandat de dépôt, hier, après sa comparution devant le conseiller enquêteur près la Cour suprême à Alger, dans le cadre des enquêtes liées à la lutte contre la corruption, a-t-on appris auprès de cette institution.

Mahdjoub Bedda est accusé d'accorder des privilèges indus à des constructeurs automobiles, notamment dans l'affaire du propriétaire de la marque «KIA», Hacène Arbaoui.

Il est à rappeler, 17 individus impliqués dans des faits à caractère pénal avaient été présentés, le 20 juin dernier, devant le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'Hamed, dans le cadre de cette affaire.

Après avoir été entendus sur les faits qui leur sont imputés, «une enquête judiciaire a été ouverte à l'encontre de 14 personnes physiques» pour des crimes liés aux «blanchiment d'argent et transfert de biens obtenus par des faits de corruption», et «bénéfice du pouvoir et de l'influence des agents de l'Etat durant l'établissement de contrats et de marchés» et «dépense des deniers publics», précisait un communiqué de cette juridiction.

Ces crimes portent également sur «la participation à la dilapidation et à l'utilisation de fonds de banque», «abus de fonction intentionnel à l'effet d'accorder d'indus privilégiés à autrui», et «exercice d'une activité professionnelle par un agent public dans une entreprise qu'il est chargé de contrôler et conclusion de marchés avec la même entreprise dans un délai inférieur à deux (2) ans». Les



personnes poursuivies pénalement sont: d'homme d'affaires Hacène Arbaoui et deux de ses frères, cinq (5) fonctionnaires relevant du ministère de l'Industrie et des Mines, le directeur général de la Banque nationale d'Algérie (BNA), deux anciens directeurs de deux entreprises publiques, un chef de département au sein d'une entreprise publique et le président actuel d'une APC ainsi qu'un commerçant.

Deux personnes morales ont été également accusées, à savoir deux entreprises commerciales en rapport avec l'activité du principal mis en cause. Notifié du dos-

sier de l'affaire, le juge d'instruction, après avoir entendu les prévenus lors de la première comparution, a décidé de placer sept (7) personnes en détention provisoire.

Il s'agit de «l'homme d'affaires Hacène Arbaoui, de deux cadres actuels relevant du ministère de l'Industrie et des Mines, de deux fonctionnaires du même ministère, de l'actuel directeur général de la BNA, et d'un ex-directeur d'une entreprise économique publique».

Par ailleurs, «le juge d'instruction a placé trois (3) personnes sous contrôle judiciaire».

Il s'agit de l'ex-directeur

général de la promotion de l'investissement au ministère de l'Industrie et des Mines ainsi que les deux frères de l'accusé principal et remis quatre (4) autres en liberté».

Concernant les personnes restantes et compte tenu de leurs fonctions à la date des faits, il a été décidé de transmettre le volet de leur dossier au Procureur général près la cour d'Alger «pour prendre les mesures nécessaires à leur encontre». Il s'agit de l'ex-Premier-ministre, Ahmed Ouyahia et deux anciens ministres de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda et Youcef Yousfi», indiquait le communiqué.

La Cour suprême ordonne le réexamen des affaires Sonatrach et Khalifa

La Cour suprême a ordonné le réexamen des affaires Sonatrach et Khalifa, dans le cadre de la poursuite des enquêtes sur les affaires de corruption et des poursuites judiciaires engagées par la justice depuis fin mai 2019, a-t-on appris hier de cette Cour.

Des jugements définitifs avaient été rendus dans l'affaire Sonatrach 1, examinée par le Tribunal criminel d'Alger et dans l'affaire Khalifa, examinée par la Chambre d'accusation près la Cour de Blida.

A ce propos, le Tribunal criminel d'Alger avait prononcé, le 2 février 2016, une peine de six (6) ans de réclusion criminelle assortie d'une amende d'un (1) million de DA à l'encontre du principal accusé dans l'affaire "Sonatrach 1", le président du conseil d'administration du Groupe algéro-allemand Contel Funkwerk, Al Ismail Mohamed Reda Djaafar.

Une peine d'emprisonnement ferme de six (6) ans assortie d'une amende de deux (2) millions de DA avait été également prononcée contre Meziane Mohamed Reda, fils de l'ex PDG de Sonatrach.

Meziane Mohamed, l'ex-PDG de Sonatrach, avait, quant à lui, été condamné à une peine de cinq (5) ans avec sursis assortie de deux (2) millions DA d'amende.

Le même Tribunal avait condamné,

en outre, à une peine de six (6) ans de prison ferme et à une amende de deux (2) millions de DA Meghaoui Yazid et à une peine de cinq (5) ans de prison ferme assortie d'un (1) million de DA d'amende son père Meghaoui Hachemi (ex-PDG de la banque CPA).

L'ex-vice PDG chargé des activités amont, Belkacem Boumediene, avait été condamné, quant à lui, à cinq (5) ans de réclusion criminelle assortie d'une amende de 500.000 DA.

En outre, le Tribunal criminel d'Alger avait prononcé une peine de cinq (5) ans de réclusion criminelle assortie d'une amende de 1 million de DA contre le second fils de l'ex-PDG de Sonatrach, Meziane Bachir Fouzi.

Par ailleurs, une amende de cinq millions de dinars avait été infligée à la société allemande Funkwerk Pletac, tandis que les trois autres sociétés à savoir la SARL Contel Algérie, le groupe algéro-allemand Contel-Funkwerk et le groupe italien Saipem Contracting Algeria avaient été condamnées chacune à une amende de 4 millions de DA.

Dix neuf (19) personnes morales et physiques impliquées dans l'affaire avaient bénéficié de l'acquiescement.

Concernant l'affaire de l'homme d'affaires Abdelmoumène Khelifa, le Tribunal criminel de la Cour de Blida, avait prononcé, le 23 juin 2015, des peines d'emprisonnement allant de 18

ans fermes à 1 ans avec sursis à l'encontre de 18 prévenus impliqués dans l'affaire Khalifa, tandis que 53 autres avaient bénéficié de l'acquiescement.

L'ex PDG du groupe Khalifa, Abdelmoumène Khelifa, avait été condamné à 18 ans de réclusion ferme, assortie d'une amende de 1 million de DA et de la confiscation de l'ensemble de ses biens. Par ailleurs, il a bénéficié de l'acquiescement pour le chef d'accusation "d'abus d'influence".

Absent lors du procès de 2007, Abdelmoumène Khelifa, l'ex DG du groupe Khalifa, était poursuivi pour association de malfaiteurs, vols multiples, escroquerie, faux et usage de faux en écriture bancaire, abus de confiance, trafic d'influence, corruption, détournement de fonds et banqueroute frauduleuse".

En juin 2007, un jugement par contumace avait été prononcé par le Tribunal criminel de la Cour de Blida le condamnant à la réclusion criminelle à perpétuité avec confiscation de l'ensemble de ses biens.

Au total, 71 prévenus, dont 5 sont décédés, avaient introduits des recours devant la Cour suprême, dans les verdicts prononcés en juin 2007, sachant que 21 détenus sont impliqués dans cette affaire alors que le nombre des témoins dépassait les 300 personnes, outre la partie civile et les victimes.

ORAN : Départ du premier groupe de pèlerins vers les Lieux saints de l'Islam

Le premier groupe de hadjis a quitté hier en fin d'après-midi l'aéroport international «Ahmed Benbella» d'Oran à destination des Lieux saints de l'Islam.

Ce premier vol programmé à 15 heures à bord d'un avion d'Air Algérie en direction de Médine, avait à son bord 300 pèlerins des wilayas de l'ouest du pays. Le wali d'Oran, Mouloud Chérifi, qui a présidé la cérémonie du départ de ce premier contingent, a salué les efforts fournis par tous les acteurs et intervenants pour l'accueil, l'orientation, la coordination avec les autres services.

Le wali d'Oran a appelé les pèlerins à faire preuve de patience durant leur accomplissement des préceptes du hadj et de représenter dignement l'Algérie en tant qu'ambassadeurs du pays.

Auparavant, le chef de l'exécutif de wilaya s'est enquis des travaux d'aménagement externe de l'espace réservé à l'accueil des pèlerins à l'aéroport international d'Oran dont deux tentes.

La première d'une surface de 1.000 m2 est destinée aux familles et accompagnateurs des hadjis. La deuxième de 2.000 m2 est réservée aux pèlerins en vue d'accomplir les différentes formalités d'usage.



Des stands sont réservés à l'office national du hadj et de la Omra, à la banque d'Algérie, au contrôle sanitaire, une salle de prière, une cafétéria et autres boutiques.

Pour rappel, 28 vols sont programmés vers les lieux saints de l'Islam à partir de l'aéroport d'Oran dont 26 assurés par Air Algérie et deux autres par la

compagnie saoudienne, Saudia Airways.

Jusqu'au 6 août prochain, quelque 8.546 hadjis des wilayas d'Oran, Mostaganem, Tlemcen, Saïda, Tiaret, El Bayadh, N'ama, Relizane, Ain Témouchent, Sidi Bel Abbès, Béchar, Tindouf, Adrar et Timimoune s'envoleront à partir d'Oran, rappelle-t-on. Concernant les pèlerins

venus des wilayas du sud, Air Algérie prend en charge leur déplacement gratuitement des aéroports du sud vers celui d'Oran. Pour rappel, le deuxième vol est prévu le 21 juillet à 18h30 mn à partir de l'aéroport international «Ahmed Benbella» en direction de Médine avec à son bord 300 passagers.

HADJ 2019 : Le premier contingent de pèlerins du Sud s'est envolé vers les Lieux saints

Le premier contingent de pèlerins issus des wilayas du Sud-est du pays s'est envolé hier depuis l'aéroport "Ain El-Beïda" d'Ouargla vers les Lieux saints de l'Islam (Arabie Saoudite).

Composé de 295 personnes, ce premier contingent de pèlerins des wilayas d'Ouargla et El-Oued a été salué à son départ par leurs proches et les autorités de la wilaya, après avoir accompli les procédures de voyage d'usage, avant d'embarquer sur un appareil de la compagnie aérienne saoudienne à destination de Médine.

Dix vols au total sont programmés pour

le transport de quelques 3.000 pèlerins des wilayas du Sud-est (Ouargla, Ghardaïa, El-Oued, Illizi et Tamanrasset), à raison de 300 passagers en moyenne par vol, selon les responsables de la direction régionale d'Air-Algérie à Ouargla.

Ils sont répartis équitablement entre le transporteur national (5 vols à bord d'appareils Airbus) et la compagnie aérienne saoudienne (5 vols), sur la période allant du 17 juillet au 2 août prochains, sachant que 6 vols rallieront l'aéroport de Médine et les quatre autres celui de Djeddah, a-t-on précisé.

Les vols du retour auront lieu entre le 17 août et le 4 septembre prochains, a ajouté la source, rappelant que pour cette saison du Hadj (2019), outre d'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), deux agences de voyage privées ont été agréées au Sud pour assurer la prise en charge de pèlerins.

Les directions de wilayas des Affaires religieuses et des Wakfs ont organisé, pour leur part, des campagnes de sensibilisation en direction des pèlerins sur les modes d'accomplissement des rituels du cinquième pilier de l'Islam (Hadj).

HADJ 2019 : Arrivée à Médine du 2^e groupe de hadjis algériens

Un deuxième groupe composé de 297 hadjis algériens est arrivé, hier, à l'aéroport de Médine (Arabie Saoudite). Les pèlerins algériens ont été accueillis, à leur arrivée à l'aéroport de Médine, par le consul général d'Algérie à Djeddah, Abdelkader Kacimi El Hassani et le chef du centre de Médine, Ahmed Slimani.

Le consul général d'Algérie à Djeddah assuré, dans ce sens, que "les efforts consentis, à plusieurs niveaux, permettront aux hadjis algériens d'accomplir les rites du hadj dans les meilleures conditions".

Il a salué l'usage important des nouvelles technologies en matière d'hébergement et de transport, entre autres mesures "adoptées dans le cadre de la numérisation des opérations de préparation du hadj".

Le diplomate algérien s'est félicité, en outre, des bonnes conditions d'accueil des pèle-



pins à Médine, saluant à l'occasion les efforts consentis à cet effet et l'accompagnement assuré par les autorités publiques, à la faveur d'une série d'instructions et de mesures prises en faveur des hadjis".

Le consul général d'Algérie a mis en avant le rôle qui in-

combe aux autorités, notamment à la Mission du hadj pour concourir à la réussite de la campagne actuelle du hadj, en veillant à palier les lacunes, notamment en termes d'hébergement et de restauration.

Il a appelé, en outre, les pèlerins algériens "à être les meil-

leurs ambassadeurs de l'Algérie, en faisant preuve de responsabilité et de discipline lors de l'accomplissement des rites du hadj", assurant que "la campagne du hadj 2019 sera une réussite grâce à la conjugaison des efforts de tous".

HADJ 2019 : La mission médicale fin prête pour accompagner les hadjis

La mission médicale algérienne a ajusté les derniers préparatifs pour accompagner les pèlerins, en vue de leur assurer une couverture médicale, à travers le suivi régulier programmé dans le cadre de l'agenda défini à cet effet, a indiqué, hier, à l'APS le chef de la mission médicale algérienne à Médine, Abdelkrim Benmami.

A cet égard, M. Benmami a appelé «les pèlerins à ne pas dissimuler leurs maladies aux équipes médicales durant l'accomplissement des rites du hadj, afin de leur éviter toute complication pouvant entraîner une dégradation de leur état de santé».

Les équipes mobilisées à Médine prennent en charge les pèlerins sur le terrain, a-t-il fait savoir, estimant qu'«être au service des hadjis est un devoir sacré qui doit être accompli sans atermoiement».

A cet effet, un plan de suivi régulier des pèlerins dont la majorité sont des personnes âgées et/ou porteuses de maladies chroniques.

Le chef de la mission médicale a assuré la disponibilité d'une quantité de médicaments au cas où des pèlerins omettent de prendre les leurs. Composée de 14 médecins et 11 infirmiers, la mission médicale de Médine est sise à l'hôtel «Loulouat El Makarem», qui compte des lits hospitaliers ainsi que de médecins spécialistes en infectiologie, en médecine interne, en chirurgie, en psychiatrie et en réanimation, a-t-il expliqué.

Lancement de campagnes de sensibilisation au profit des pèlerins par temps de canicule

Pour la prévention des risques sanitaires par temps de canicule et de fortes chaleurs, M. Benmami a évoqué les opérations de sensibilisation au profit des pèlerins, lancées en Algérie dans le cadre de la caravane du hadj et qui se poursuivront dès l'accueil des hadjis.

Il a incité les hadjis à boire trois litres d'eau par jour et à éviter les sorties par temps de fortes chaleurs (de midi jusqu'à la fin de l'après midi), a-t-il ajouté, les appelant à régler les climatiseurs à 25 degrés et à respecter l'ensemble des mesures préventives à même de les protéger des risques sanitaires encourus par temps de canicule et de fortes chaleurs. La mission médicale est chargée de «veiller sur la santé des hadjis avant tout», a-t-il soutenu, soulignant que le hadj bénéficie du suivi médical à Médine et à la Mecque, ainsi que lors de l'accomplissement des rites, et ce grâce aux médecins présents à Arafat, à Mina et à l'intérieur des camps destinés aux hadjis algériens, en vue d'assurer leur retour, sains et saufs, en Algérie.

BISKRA: 47 millions DA pour l'hydraulique et l'aménagement urbain à Loutaya

Une enveloppe financière de 45 millions DA a été octroyée à l'exécution de projets hydrauliques et d'aménagement urbain dans la commune de Loutaya (18 km au nord de la ville de Biskra), a indiqué hier de président l'APC de cette commune, Saâd Amiri.

Retenus au titre du programme de développement communal, ces projets ont porté sur la rénovation et l'extension pour 12 millions DA des réseaux d'eau potable des agglomérations de Loutaya, Manabaa El-Ghozlane, Omar Idriss et Madher Bourka, selon le même responsable. Un montant de 9 millions DA sera réservé à l'aménagement d'une canalisation de protection de Manabaa El-Ghozlane contre les inondations outre la réalisation d'une étude d'extension du réseau d'assainissement et son raccordement à la station d'épuration des eaux usées du village Hamam Sidi El Hadj et de la cité Omar Idriss, a ajouté le président de l'APC. Un ouvrage d'art sera aussi construit pour 15 millions DA sur le lit d'oued Tamtam pour relier l'agglomération Torchi à celle de Manabaa El-Ghozlane outre l'affectation de près de 9 millions DA pour plusieurs actions d'éclairage public et le revêtement de plusieurs axes routiers du chef-lieu de la commune de Loutaya.

L'exécution de ces projets dont les procédures d'attribution des marchés sont en cours permettra de répondre à plusieurs des préoccupations et demandes de la population de la commune relatives à l'eau, le désenclavement et la valorisation des activités économiques, a assuré le même élu.

OUM EL-BOUAGHI: L'actualisation des dispositifs d'emploi et l'humanisation de leur gestion, un «défi» pour le ministère de tutelle

L'actualisation des dispositifs d'aide à l'emploi et l'humanisation de leur gestion sont «des défis qu'évoque à relever le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale», a-t-on affirmé mercredi au cours de la visite d'une délégation ministérielle à Oum El Bouaghi. «Le secteur de l'emploi a été l'un des premiers à utiliser les nouvelles technologies de l'information dans le cadre du processus de modernisation, de transparence de la gestion des structures relevant du secteur et de rapidité dans la prise en charge des requêtes des citoyens», a soutenu Mohamed Charraf-Eddine Boudiaf, directeur de régulation de l'emploi au ministère du Travail qui était accompagné des directeurs généraux de la CNR, de l'ANEM et du FNPOS respectivement Slimane Melouka, Mohamed-Rédha Zeghadi et Yacine Tebal. Il a cité à ce propos, la plateforme online Wassit de l'ANEM qui permet de traiter automatiquement et en toute transparence les demandes et offres d'emploi. La prise en compte de la dimension humaine dans le fonctionnement de toutes les structures relevant du secteur est un autre défi que le ministre relève dans un souci de consolidation du rapport de l'administration au citoyen, a ajouté M. Boudiaf qui a souligné que la visite de cette délégation a pour but d'évaluer la mise en œuvre des instructions du ministère de tutelle relatives à la prise en charge des citoyens sur les plans humain et prestations. La délégation a effectué des visites d'inspection au centre de diagnostic et soin de la CNAS à Ain Beidha, à l'agence CNAS du chef-lieu de wilaya ainsi qu'aux sièges de la CNR, de l'ANEM et de l'ANSEJ. La délégation rencontrera les cadres locaux du secteur de l'emploi au siège de l'APW.

NOUVELLE AÉROGARE D'ALGER: Un léger «manque» d'organisation entache la beauté des lieux

De nombreux usagers de la nouvelle aérogare d'Alger, en service depuis fin avril, se disent «impressionnés» par la beauté et l'immensité de l'infrastructure, mais déplorent un léger «manque» d'organisation et d'information, à l'origine de la perte d'un temps précieux.

Approchés par l'APS, des usagers de ce qui est appelé désormais l'«aérogare Ouest» de l'aéroport international Houari-Boumediène, ont recommandé le renforcement de la signalisation (panneaux, indications de lieux et de services...) et de bureaux de renseignement, censés les aider à se retrouver dans une construction, flambant neuf, étalée sur plus de 200.000 m².

Ils demandent également une présence humaine plus accrue, car beaucoup d'entre eux se disent peu familiers avec le «tout automatique». «C'est complètement différent de l'ancien aéroport. Ça a chamboulé nos habitudes, en commençant par l'entrée du parking jusqu'à l'embarquement.

Il faut plus d'agents et un système de signalisation simplifié et généralisé pour nous orienter», a estimé Nasreddine, un voyageur algérien qui s'appretait à prendre son vol pour Montréal. «J'ai mis un temps fou pour emprunter l'ascenseur conduisant au hall des départs pendant que des agents d'entretien s'en servaient pour acheminer des caddies. Entre temps, une file d'attente interminable, s'est amassée. C'était fatigant...», a témoigné, Nora, une sexagénaire d'origine tunisienne, en partance vers Frankfort.

Cette passagère qui s'est dit «désorientée», dénonce le fait que «personne n'est là pour nous montrer les accès, l'endroit des caddies et autres.

Ce n'est pas évident de trouver tout ça par soi-même, surtout pour des personnes âgées». Au hall des départs de l'aérogare, une autre doléance est émise. Il s'agit, selon des usagers, de «restrictions» de services et de «manque» de commodités, sachant que même les bancs publics font défaut à cet espace, contraignant les voyageurs et leurs accompagnateurs à «faire le pied de grue» durant les enregistrements, pouvant durer des heures suite au retard de vol. «Il n'y a aucun endroit pour s'asseoir. On n'a même pas pensé aux personnes âgées, aux malades et aux femmes enceintes! Regardez-les (les voyageurs) en train de se reposer sur leurs bagages, c'est honteux!», a critiqué Abdelkader, venu accompagner son fils qui partait en vacances à l'étranger.

Par conséquent, nombreux sont ceux qui se réfugient à la cafétéria, même si les prix n'y sont pas à la portée de tous. «Mais au moins là (cafétéria) on peut s'asseoir et profiter pour



recharger la batterie de son smartphone ou lapTop», a estimé Akram, un jeune émigré qui voyage souvent entre l'Algérie et la France.

Des lacunes sont également constatées au parking de l'aérogare.

Le manque de panneaux de signalisation et la rareté d'agent de l'ordre, figurent en tête de liste. Cette «anarchie» pousse certains à stationner n'importe où et n'importe comment, à la limite de l'incivisme. Venue récupérer des parents, Nassima dénonce le manque de panneaux: «J'ai fait plusieurs fois le tour pour accéder au parking. Il n'y a pas assez d'indications. Celles qui existent induisent les conducteurs en erreur. Les gens ne savent pas où aller».

Ce «désordre» a créé des bouchons sur les accès de l'aéroport notamment durant les horaires de pointe, selon cette usagère, qui réclame l'amélioration de la signalétique pour un gain de temps. En sus, les automobilistes doivent payer leurs stationnements via des caisses automatiques. Et, là aussi, le manque d'information génère la «confusion» et le «désagrément», a souligné pour sa Abdelkrim, un chauffeur de taxi habitué des lieux. «Personne ne nous a dit que ça se passe ici (devant les caisses automatiques). J'ai laissé mon ticket dans la voiture, je dois donc revenir pour le récupérer pour pouvoir le payer et sortir du parking après l'avoir validé dans l'appareil, alors qu'à l'ancien aérogare, le paiement se faisait directement chez l'agent à la sortie du parking», a-t-il expliqué. A noter que des agents de l'aéroport ont été mis aux

services des usagers devant les caisses automatiques pour les aider à effectuer le paiement, en cas de difficulté.

Toutefois, les voyageurs rencontrés ont affirmé, pour la plupart leur satisfaction quant à la conception et l'architecture de cette aérogare.

«C'est très beau à voir.

J'ai énormément voyagé à travers le monde et je peux confirmer, sans hésitation, qu'il est (nouvelle aérogare) parmi les meilleurs», a indiqué Madjid.

L'épouse de ce dernier, Nadjat, trouve, quant à elle, l'infrastructure «très propre et bien illuminée avec une climatisation parfaite».

Pour rappel, environ 4,5 millions de passagers par an sont transférés du Terminal 1 vers la nouvelle aérogare.

Il s'agit des voyageurs d'Air Algérie et de Tassili Airlines et des compagnies européennes et américaines, alors que les compagnies arabes et turques sont restées au Terminal 1.

La nouvelle aérogare est dotée de 120 banques d'enregistrement, 12 tapis bagages, 54 ascenseurs, 37 escaliers mécaniques, 9 tapis roulants et 21 passerelles.

Elle comprend également 42 postes de stationnement pour avions, 2 postes stations pour avion gros-porteurs A380 et 16 groupes électrogènes, qui se déclenchent automatiquement en cas de coupure électrique, ainsi que des dizaines de locaux commerciaux et de services et un parking de 4.200 places.

A proximité de l'aérogare Ouest, un hôtel quatre (4) étoiles, totalisant 400 chambres, a été également mis en service.

PÉTROLE: Le panier de l'Opep recule à 66,13 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a reculé mardi, à 66,13 dollars le baril, contre 66,79 dollars la veille (lundi), a indiqué mercredi l'Organisation pétrolière sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi Light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie

saudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Mardi, les prix du pétrole sur les marchés mondiaux ont fini en forte baisse, reculant après des signaux d'apaisement entre les Etats-Unis et l'Iran. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre a fini à 64,35 dollars à Londres, en baisse de 3,2% par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour livraison en août a perdu 3,3%, pour clôturer à 57,62 dollars. Les tensions entre Washington et Téhéran, qui n'ont plus de relations diplomatiques depuis 1980, sont particulièrement vives ces derniers temps à la suite d'une série d'incidents dans

le Golfe, puis de la destruction en juin d'un drone américain par un missile iranien. Elles ont largement participé à la récente montée des cours de l'or noir. Mais l'espoir d'une baisse des tensions entre les deux pays entraîne les prix vers le bas», a commenté John Kilduff, spécialiste du courtage en énergie pour Again Capital. Par ailleurs, la relance progressive de la production de pétrole sur les plateformes en mer dans le Golfe du Mexique et dans les raffineries le long des côtes après le passage de la tempête tropicale Barry en fin de semaine dernière a continué à peser sur les prix. Pour soutenir les cours de l'or noir et empêcher une sur-

abondance sur le marché, l'Opep et ses alliés avaient décidé au début du mois de prolonger de neuf mois leur accord de réduction de la production. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a estimé néanmoins que cet accord de baisse volontaire de la production pour soutenir les prix du pétrole ne changeait pas la perspective d'un marché «excédentaire».

Dans son dernier rapport mensuel publié vendredi, l'AIE a précisé que ses derniers chiffres «font apparaître un surplus mondial au deuxième trimestre 2019 de 0,5 million de barils par jour, contre auparavant une prévision de déficit de 0,5 millions».

ALGÉRIE-MALI: M. Tiébilé Dramé salue le rôle «éminent» de l'Algérie dans la stabilisation du Mali

Le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Tiébilé Dramé, a salué, mardi, à Alger, le rôle «éminent» de l'Algérie dans le processus de paix et de réconciliation au Mali, soulignant que les dirigeants maliens sont «profondément reconnaissants» à l'égard des efforts menés par la diplomatie algérienne.

Dans une déclaration faite à la presse, à l'issue de ses entretiens tenus mardi avec son homologue algérien, Sabri Boukadoum, au siège du ministère des Affaires étrangères, M. Dramé a salué le rôle «éminent» de l'Algérie dans «la stabilisation et la résolution de la crise malienne».

Dans ce contexte, le chef de la diplomatie malienne a rappelé le rôle joué par l'Algérie depuis janvier 1991 dans le Pacte national malien jusqu'à l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger et signé en juin 2015 à Bamako.

«L'Algérie en tant que président du comité de mise en oeuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali est un négociateur principal pour qui la souveraineté et l'intégrité territoriale du Mali ne sont pas négociables.

Les dirigeants maliens sont profondément reconnaissants à l'égard des efforts menés par l'Algérie pour la stabilisation et la résolution de la crise malienne», a souligné encore M. Dramé.

Affirmant que sa visite en Algérie a atteint de «très bons résultats», le ministre malien a annoncé que les deux parties ont convenu lors des entretiens élargis aux délégations des deux pays de tenir dans les semaines à venir une réunion de la commission bilatérale chargée des questions de déplacement et de circulation migratoire afin, a-t-il précisé, de «prendre des mesures adéquates». «Les deux parties ont souhaité qu'il y ait un cadre juridique algéro-malien pour prendre en



charge cette question importante», a fait savoir, en outre, le chef de la diplomatie malienne. A ce titre, il a annoncé la nomination prochaine d'un consul général malien à Tamanrasset, après la nomination il y a une semaine d'un nouvel ambassadeur en Algérie.

Qualifiant, à l'occasion, les relations bilatérales d'«extrêmement importantes», M. Dramé a ajouté que lors des entretiens avec son homologue algérien, les deux parties ont abordé également les «quelques difficultés» rencontrées dans la mise en œuvre de «certains aspects» de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, soutenant qu'un modus-operandi a été trouvé pour les surmonter.

Le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération

internationale, qui a entamé mardi une visite de travail de deux jours à Alger, a indiqué, aussi, être porteur d'un message du président malien, Ibrahim Boubacar Keita, à l'intention du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, qu'il devra lui transmettre mercredi lors d'une audience.

Notons que le déplacement du chef de la diplomatie malienne en Algérie intervient à la suite de la visite à Bamako, les 17 et 18 juin dernier, de M. Boukadoum, lors de laquelle il avait coprésidé avec son homologue malien la 14ème session du Haut Comité bilatéral stratégique (CBS) algéro-malien.

M. Boukadoum avait présidé lors de la même visite la 3ème réunion ministérielle du Comité de suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, dont l'Algérie assure la présidence.

L'accord de paix et de réconciliation au Mali au cœur des entretiens de Boukadoum et Tiébilé

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu, mardi à Alger, avec son homologue malien Tiébilé Dramé, de l'accord de paix et de réconciliation au Mali signé en 2015, rappelant le rôle joué par l'Alger en tant que chef de file.

«Nous avons eu l'occasion, lors de cette rencontre, d'aborder cet accord et les étapes jusque-là franchies», a déclaré M. Boukadoum à l'issue des entretiens élargis aux membres des deux délégations, estimant que «l'Algérie a joué un rôle efficace et prépondérant dans le processus de paix et de réconciliation au Mali (à travers le dialogue) ayant abouti à des résultats très positifs».

«Nous sommes actuellement en phase de mise en œuvre de cet accord entre les maliens et toutes les parties avec bien entendu l'appui de la communauté internationale, l'Onu et l'Union européenne (UE)», a-t-il soutenu. Qualifiant de «bonnes» les questions secondaires évoquées avec M. Tiébilé, le chef de la diplomatie algérienne a précisé qu'ils s'étaient penchés également sur «les questions régionales et particulièrement la situation en Libye et au Sahara Occidental».

Après avoir souhaité la bienvenue au ministre malien des Affaires étrangères qui se rend pour la première fois en Algérie en cette qualité de porteur d'un message du président malien, Ibrahim Boubacar Keita, au chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, M. Boukadoum a précisé que «cette visite intervient un mois seulement après celle qu'il a effectuée au Mali où il a présidé les travaux de la 14e session du Comité bilatéral stratégique (CBS) algéro-malien et la 3e session du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus de dialogue d'Alger». «Le Mali est un pays frère et la stabilité au Mali est le prolongement de la stabilité en Algérie et dans toute la région», a soutenu M. Boukadoum.

«Les relations avec le Mali sont pour nous centrales et doivent être appuyées par toutes les parties», a-t-il ajouté, soulignant que «cette visite vient perpétuer le dialogue bilatéral et renforcer les relations diplomatiques et politiques entre les deux pays». M. Dramé a entamé mardi une visite de travail en Algérie. Il a été accueilli à son arrivée à l'Aéroport international Houari-Boumediène par

ALGÉRIE-LIBYE: L'Algérie «déterminée» à poursuivre ses efforts pour aider la Libye à surmonter sa crise (SG)

Le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire Mohamed Amine Deramchi a réaffirmé, mardi à Alger, la détermination de l'Algérie à «poursuivre ses efforts pour aider la Libye à surmonter la crise qu'elle traverse», à travers le dialogue et les solutions pacifiques ainsi que le soutien à ses dispositifs de sécurité pour restaurer la paix et la stabilité dans le pays.

«L'Algérie est déterminée à poursuivre ses efforts pour aider la Libye à surmonter cette pénible épreuve, par sa diplomatie prônant le dialogue et les solutions pacifiques dans le cadre du respect des affaires internes, mais aussi à travers le soutien aux capacités de ses dispositifs de sécurité pour relever tous les défis auxquels elle fait face jusqu'au rétablissement de la sécurité et de la stabilité le plus tôt possible», a déclaré M. Deramchi qui présidait une réunion avec son homologue du Gouvernement libyen d'union nationale, Khaled El Mazen, consacrée à l'examen des moyens de mise en œuvre des accords de coopération sécuritaire bilatérale et la lutte contre la criminalité et la drogue.

L'Algérie, à la lumière de son expérience douloureuse durant la décennie noire, «est consciente des circonstances très dures et inédites que traverse actuellement la Libye», notamment «la détérioration de la situation sécuritaire dans certaines régions et l'aggravation du crime organisé suite à l'épuisement des forces de sécurité dans leur lutte antiterroriste pour le rétablissement de la sécurité et de la stabilité, avant de vaquer, de façon ordinaire, à leurs activités qui consistent en la lutte contre le trafic de drogue et la migration clandestine qui s'est accentuée suite à l'instabilité dont souffre le peuple libyen frère», a-t-il soutenu. Affirmant que cette réunion, qui sera consa-

crée à «la poursuite des consultations entamées lors de la visite effectuée par le ministre libyen de l'Intérieur en Algérie la semaine dernière, a pour objectif de définir les fondements de la relance de la coopération en matière de sécurité à la lumière des conditions et des défis actuels de la région de l'Afrique du Nord de manière générale et leurs retombés sur la stabilité des deux pays et la sérénité de leurs citoyens», le SG du ministère de l'Intérieur a souligné que cette rencontre témoignait de la conviction des deux pays quant à l'importance de «la sécurité de la Libye dont est tributaire celle de l'Algérie et vice-versa». Il a rappelé, à cette occasion, que les deux pays avaient conclu un accord de sécurité en aout 2001, ajoutant qu'il a été convenu de le mettre à jour lors de la deuxième session de la commission conjointe de sécurité en février 2012 et ce «en fonction des nouvelles données et mutations» qu'a connues la Libye, outre l'existence d'un projet de convention bilatérale relative à la lutte contre la drogue et les psychotropes, lequel a fait l'objet d'un examen par l'Algérie en suggérant «des modifications qui ont été communiquées à la partie libyenne en juillet 2014».

M. Deramchi a exprimé son souhait de parvenir, lors de cette réunion, à «un consensus sur le devenir de ces deux accords» et de dégager une série de mesures «concrètes» devant «instaurer une coopération solide en matière de sécurité et une coordination étroite entre les organes compétents» dans les deux pays.

Le même responsable a réitéré la disponibilité du ministère de l'Intérieur d'intensifier les sessions de formation et d'entraînement au profit des éléments de police de la Libye» à l'instar des sessions de formation consacrées par l'Algérie au profit de plusieurs



autres pays et à «encourager l'échange d'expériences et de visites».

De son côté, M. El Mazen a indiqué que cette réunion «devra examiner les voies et moyens à même de réactiver la coopération à même de faire face aux défis majeurs» des deux pays notamment «la lutte contre le terrorisme, l'immigration clandestine, le crime organisé et le trafic d'armes et de drogue», exprimant son souhait que cette réunion soit couronnée de «résultats positifs menant à la stabilité des deux pays et au développement de leurs économies».

LAGHOUAT:

Attribution de 452 logements publics locatifs dans la commune de Tadjemout

Pas moins de 452 logements publics locatifs (LPL) ont été attribués à leurs bénéficiaires dans la commune de Tadjemout, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya de Laghouat. L'opération de tirage au sort s'est déroulée mardi pour être suivie de la remise des clefs de ces logements, dont tous les travaux de réalisation et d'aménagement ont été finalisés, ont indiqué les mêmes services.

L'opération, qui se poursuit, coïncide avec la célébration de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, et a donné lieu déjà à la remise d'un total de 3.175 LPL et des aides à l'habitat rural à travers notamment les communes de Laghouat et d'Aflou. L'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) de Laghouat a en outre arrêté un programme détaillé sur les actions de tirages au sort dans les communes ayant établi les listes des bénéficiaires.

La wilaya de Laghouat a enregistré dernièrement, outre la remise des LPL, l'attribution d'une tranche de 1.000 logements relevant de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), dont 800 unités dans la commune de Laghouat et le reste dans celle d'Aflou.

EL TARF:

Protestation de demandeurs de logement rural à Ain Kerma

Plus d'une cinquantaine de demandeurs de logement rural de la commune frontalière de Ain Kerma, daïra de Bouhadjar (El Tarf), ont fermé mardi le siège de l'Assemblée populaire communale (APC) pour dénoncer «l'insuffisance du quota du logement rural de 2019 accordé à leur localité», a-t-on constaté.

Les protestataires qui poursuivent leur mouvement de contestation pour la troisième journée consécutive, ont affirmé que les 80 logements réservés à leur village pour cette formule sont «insuffisants» et «ne répondent pas à la demande croissante» qu'ils estiment à 2.350 dossiers.

Il ont demandé aux responsables concernés de «revoir à la hausse» ce quota d'autant plus que le précédent chef de l'exécutif de cette wilaya avait promis de leur consacrer un quota de 100 logements ruraux, selon eux.

Le président de l'APC de Ain Kerma, Kamel Belkhiri a admis que les 80 logements ruraux attribués lors de la double fête de l'Indépendance et la jeunesse pour Ain Kerma sont insuffisante pour satisfaire les demandes des résidents dans 19 mechtas éparses. Il a souligné qu'un dialogue a été engagé avec les protestataires pour tenter de trouver un terrain d'entente et permettre aux citoyens de disposer de cette infrastructure publique (APC) comme le stipule la loi.

RELIZANE:

Destruction de 14 ha de récoltes irriguées avec des eaux usées à Beni Derguene

Plus de 14 hectares de récoltes irriguées avec des eaux usées ont été détruites à Beni Derguene (35 km au sud de Relizane), a-t-on appris, mardi de la direction des services agricoles de la wilaya.

Cette opération a été menée, dans le cadre de la préservation de la santé publique, suite au constat fait par les éléments de la brigade de la gendarmerie nationale et les représentants des services communaux, qui se sont déplacés aux champs agricoles suspects à Beni Derguene sur la base d'informations et ont pris des échantillons des eaux destinés utilisation dans l'irrigation pour analyse, a-t-on indiqué.

Les analyses effectuées au laboratoire ont attesté que l'eau d'irrigation utilisée est impropre et les éléments de la gendarmerie nationale, de la direction des services agricoles et des services communaux ont ainsi détruit détruit les récoltes des champs de pastèques, de melons et de tomates incriminés, a-t-on ajouté.

TISSEMSILT:

Célébration de la Journée de l'enfance à l'Ouarsenis La sûreté s'implique dans un programme de sensibilisation

La sûreté de wilaya de Tissemsilt a célébré la Journée de l'enfance qui coïncide avec le 15 du mois de chaque juillet. Pour la gouverner, un programme riche et varié a été élaboré par la sûreté de wilaya dans une émission radiophonique de sensibilisation.

ABED MEGHIT

Pour ce faire, des enfants ont été reçus au siège de la sûreté pour une visite guidée à travers tous les services dont la PJ ainsi que au niveau des sûretés de dairas et des sûretés urbaines où toutes les explications furent transmises aux enfants quant la sensibilisation contre les drogues et les canaux d'appels téléphoniques au "104", en cas de secours et d'intervention.

En effet, le volet sécurité routière a été mis en exergue pour une prévention contre les accidents et par-là même inculquer une culture de piéton.

Même des dépliants ont été distribués pour sensibiliser les enfants.

Dans son intervention, le commissaire de police, Tine Miloud responsable de la cellule de communication et des relations générales à la Sûreté



de wilaya, a souligné la nécessaire implication du mouvement associatif dans de pareilles manifestations en

vue de dynamiser un plan commun de sensibilisation et de lutte contre les fléaux sociaux liés aux mineurs.

KHENCHELA:

L'accompagnement des jeunes bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'emploi soulignée

L'accompagnement des jeunes bénéficiaires dans le cadre des différents dispositifs d'aide à l'emploi et les épargner des poursuites judiciaires en cas de difficultés dans la concrétisation des projets a été souligné mardi à Khenchela au cours d'une visite dans la wilaya du directeur de la régulation de l'emploi au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mhamed Charafeddine Boudiaf.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre des dispositions décidées par le Premier ministre inhérentes à l'accompagnement des jeunes porteurs de projets et des bénéficiaires des différents dispositifs d'aide à l'emploi pour apporter des solutions aux contraintes qu'ils peuvent rencontrer sur le terrain, a souligné le même respon-

sable qui était accompagné d'une commission ministérielle composée du Directeur général de la Caisse nationale de la retraite (CNR), Slimane Melouka, du Directeur général de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), Mohamed Rédha Zeghadi et du Directeur général du Fonds national de péréquation des oeuvres sociales (FNPOS), Yacine Tebal.

Le même responsable a donné des instructions aux responsables locaux de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) à l'effet «d'accompagner les jeunes bénéficiaires de ces dispositifs en prenant en charge leurs préoccupations au lieu de traduire leurs dossiers en justice et saisir leurs équipements». La

wilaya de Khenchela bénéficiera «prochainement» d'une vaste opération de distribution de locaux relevant des différentes instances dépendant du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville comme l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et l'AADL au profit de jeunes porteurs de projets, a fait savoir le même responsable.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi des activités du secteur à l'échelle local visant à améliorer les conditions de travail et d'accueil des citoyens pour un service public répondant aux attentes, a souligné le même responsable, précisant que cette visite a été une occasion pour écouter les préoccupations des citoyens.

Cette visite intervient après des visites similaires

effectués dans 10 wilayas dans le Sud du pays et dans les Hauts plateaux, a rappelé le même responsable, précisant que la commission ministérielle se rendra mercredi à Oum El Bouaghi avant de programmer d'autres visites qui seront en mesure de rapprocher l'administration du citoyen et les responsables locaux du ministère de tutelle.

La délégation a inspecté plusieurs sièges dépendant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale comme les Agences locales de l'ANEM, de la CNAS, de la CASNOS, L'ANSEJ et la CNAC, avant de se réunir dans l'après midi avec les responsables locaux du secteur pour prendre note des préoccupations posées en vue de les prendre en charge et les résoudre dans les plus brefs délais.

ORAN:

Formation de plus de 2.000 secouristes depuis 2016

Le Croissant rouge algérien (CRA) a formé, dans la wilaya d'Oran, plus de 2.000 personnes de différents âges et couches sociales aux premiers secours, a-t-on appris mardi du chef du comité de wilaya du CRA, Larbi Benmoussa.

Le même responsable a indiqué, en marge de la cérémonie de sortie de secouristes organisée à la bibliothèque régionale (ex Cathédrale), que le CRA a formé à Oran plus de 2.000 personnes aux premiers secours depuis 2016 dont des étudiants, des travailleurs, des médecins et des femmes aux foyers.

Des travailleurs de 20 entreprises économiques et industrielles d'Oran

ont bénéficié d'une formation aux premiers secours dont le groupe Sonatrach qui compte plus de 100 secouristes, a ajouté M. Benmoussa.

Le comité de wilaya du CRA œuvre à élargir l'opération par la formation d'un secouriste par famille, selon la même source, qui a noté que le CRA œuvre à créer des branches au niveau des communes pour diffuser la culture de secourisme dans la société.

La cérémonie de sortie s'est déroulée en présence de représentants des directions de la sûreté, de la protection civile, de l'action sociale et des bénévoles et a été marquée par la remise de diplômes à 62 secouristes qui ont suivi dernièrement une for-



mation aux premiers secours supervisée par des médecins du Croissant rouge algérien d'Oran.

VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS À AIN DEFLA: 47 victimes durant le 1^{er} semestre, en baisse par rapport à 2018

Au total 47 mineurs ont été victimes de violence durant le premier semestre 2019 à Ain Defla, en baisse par rapport au bilan enregistré durant la même période de l'année écoulée (66 cas), a-t-on appris mardi du chargé de communication de la Sûreté de wilaya.

Le résultat obtenu est le fruit des nombreuses campagnes de sensibilisation ayant ciblé notamment les établissements de l'Education ainsi que ceux inhérents au secteur de la formation professionnelle, a indiqué le lieutenant Sid Ahmed Kouadri, au lendemain de la journée nationale de l'enfant célébrée le 15 juillet de chaque année.

Sur le chiffre avancé, 20 mineurs ont fait l'objet de coups et blessures volontaires (CBV), 17 ont été victimes d'actes attentatoires à la pudeur, 3 cibles de mauvais comportements de la part des parents ou de la famille, et 2 victimes de tentatives d'incitation à la débauche, a-t-on signalé.

Les statistiques inhérentes à la période considérée font également état de 11 enfants en danger moral, dont un placé dans un centre de santé, 3 réinsérés dans un centre spécialisé qu'ils ont fui et un placé dans un centre de rééducation, «les mineurs restants ayant tous été remis à leurs parents», a-t-il précisé. Le même officier a aussi fait état de l'implication de 23 mineurs dans différents délits dont 10 se rapportent aux vols, 9 aux CBV, 2 à des actes attentatoires à la pudeur au moment où la dégradation d'une propriété privée et la consommation de la



drogue enregistrent respectivement un cas.

«Une meilleure sensibilisation de la société et de la famille demeure aujourd'hui nécessaire afin d'assurer la protection des enfants de tous les fléaux les guettant en permanence», a-t-il préconisé.

La célébration de la journée nationale de l'enfant a donné lieu à l'organisation par les services de sécurité de Ain Defla d'une journée de sensibilisation en coordination avec la Direction locale de l'Action Sociale (DAS). Organisée

sous le slogan «pour une enfance sereine», cette journée à laquelle ont pris part diverses parties versées dans la protection de l'enfance, a constitué une opportunité pour mettre en exergue les efforts déployés pour le développement de cette frange vulnérable de la société.

Nombre de volets se rapportant notamment aux dangers liés à la drogue, aux psychotropes, à la violence, aux accidents de la route et au mauvais recours à l'Internet ont été abordés au cours de cette rencontre.

PROCÈS EN APPEL DU SÉNATEUR BOUDJOUHER: Une peine de 8 ans de prison ferme requise

Le parquet général près la Cour de Tipasa a requis, mardi, une peine de huit (8) ans de prison ferme au procès en appel du sénateur Malik Boudjouher, condamné en première instance à sept (7) ans de prison ferme dans une affaire de corruption, dont le verdict sera rendu le 23 juillet.

La Chambre correctionnelle près la Cour de Tipasa a requis, à l'encontre du sénateur Boudjouher, l'interdiction, pour une durée de cinq (5) ans, d'exercer de hautes fonctions ou de se porter candidat à un poste politique, et une amende d'un (1) million de DA pour «obtention d'abus de privilèges», «abus de pouvoir» et «abus de fonction».

Une peine de six (6) ans de prison ferme a également été requise à l'encontre de deux (2) prévenus.

La présidence du tribunal avait rejeté les moyens de défense concernant la nullité des procédures de poursuite, présentés par la défense de l'accusé principal, arguant qu'il s'agissait d'un membre du Conseil de la nation qui jouissait encore de l'immunité



parlementaire. Le procès du sénateur Boudjouher, qui purge actuellement sa peine à la prison de Koléa, avait été reporté à deux reprises pour absence de la victime. Lors de l'audience, la victime a maintenu ses accusations de chantage par le biais d'un média local et d'une page Facebook alors que le sénateur s'est dit lui-même «victime d'un conflit politique et d'un complot d'anciens responsables locaux».

A noter que le tribunal de Tipasa avait prononcé, en mai dernier, en audience publique, une peine de 7 ans de prison ferme contre le membre du Conseil de la nation, Malik Boudjouher, avec interdiction, pour une durée

de 5 ans, d'exercer de hautes fonctions ou de se porter candidat à un poste politique, assortie d'une amende d'un million de DA. Il est accusé d'«obtention de privilèges indus» et «abus de pouvoir».

Il a été acquitté de l'accusation d'«abus de fonction».

Le tribunal de Tipasa a, également, acquitté deux prévenus, accusés de «privilèges indus» et ordonné la restitution de leurs véhicules saisis le 14 août dernier par la police judiciaire, lors de leur arrestation avec le principal accusé.

Ces derniers avaient en leur possession 2 millions de DA versés par la victime, en contrepartie de la facilitation de procédures de régularisa-

tion du dossier de réalisation illicite d'un projet touristique dans la région Ouzakou de Chenoua.

Le procureur de la République près le Tribunal de Tipasa s'est référé aux articles 128 de la Constitution et 111 du Code pénal, pour procéder «à l'arrestation immédiate de l'accusé, jouissant de l'immunité parlementaire et au lancement, sans délai, d'une enquête judiciaire». Parallèlement à l'enquête judiciaire et l'arrestation de l'accusé, le ministre de la Justice, garde des sceaux saisit le président de la chambre parlementaire où la personne impliquée prise en flagrant délit dans une quelconque affaire est membre, en attendant la réunion du bureau de la Cour pour la prise d'une décision, à savoir la levée ou le maintien de l'immunité de la personne poursuivie en justice.

Toutefois, la décision de la chambre parlementaire reste sans suites juridiques qui influent sur la poursuite judiciaire ou son abandon conformément aux dispositions de l'article 111 du code pénal.

GHARDAÏA: Démantèlement d'un réseau de faux- monnayeurs et saisie de 11.200 euros en faux billets



Un réseau criminel de faux-mondayeurs composé de six individus a été démantelé à Guerrara (120 km à l'Est de Ghardaïa) et une somme de 11.200 Euro en faux billets a été saisie, indique un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Ghardaïa parvenu mercredi à l'APS.

Agissant sur informations faisant état d'un réseau de faux-mondayeurs activant au centre-ville de Guerrara et Ghardaïa ainsi que dans les wilayas limitrophes, les investigations ont permis d'identifier en premier des membres du réseau de faussaires qui tentaient d'écouler des faux billets à Ghardaïa à bord de deux véhicules, avant d'être arrêté en flagrant délit en possession d'une somme de 11.200 Euro en faux billets, précise le communiqué. Les services de la sûreté ont procédé également, sur ordre du parquet, à l'arrestation à tour de rôle des autres acolytes résidant dans les wilayas limitrophes et la saisie de tous les équipements pour la fabrication de faux billets ainsi qu'une quantité de fausses cartes d'identité et de cartes d'identité authentiques appartenant à des citoyens, est-il ajouté.

Les six individus ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête menée par la police judiciaire sous la supervision du parquet général compétent, avant leur présentation à la justice.

Le communiqué fait également état de l'arrestation au centre-ville de Ghardaïa d'un délinquant qui s'est spécialisé dans le vol de téléphones portables sous la menace d'arme blanche (couteau) sur la voie publique.

Présenté devant le juge, l'individu a été écroué.

MOSTAGANEM: 7 incendies ont détruit 5 ha de broussailles et de maquis depuis le début de juin

Sept incendies ont été enregistrés depuis le début du mois de juin dernier dans la wilaya de Mostaganem détruisant 5 hectares de broussailles et de maquis, a-t-on appris mardi de la conservation des forêts.

Les feux qui se sont déclarés, en majorité, à Cheikh Bendine (commune de Ouled Boughanem), Rouaouna (Benabdelmalek Ramdane), Chelailia (Ain Tédèles) et Ouréah (Mazaghran), ont ravagé 2 ha de maquis, 2 ha de broussailles et 1 ha d'arbres forestiers durant cette période, a-t-on fait savoir. D'autre part, cette année a vu le recrutement à Mostaganem de plus de 240 agents de lutte contre les feux de forêts s'étalant du 1er juin au 31 octobre, a-t-on appris de la conservation des forêts.

Il s'agit de 64 saisonniers destinés au contrôle et à l'entretien des forêts et de 180 agents permanents répartis sur 12 chantiers actives dans le cadre des différents programmes de développement permettant l'intervention en cas d'incendie. La wilaya de Mostaganem a enregistré aussi l'installation de 12 tours de contrôle aux massifs boisés à l'est de la wilaya dont celles de Bourahma, El Fnar, Chouachi, Seddaoua et Dadès avec la mobilisation de cinq brigades mobiles, cinq véhicules d'extinction qui s'ajoutent aux matériels des communes, de la protection civile, de la direction des travaux publics et de l'entreprise régionale de génie rural. Pas moins de 497 incendies ont été enregistrés dans les dix dernières années (2009 à 2018) dans la wilaya de Mostaganem détruisant 603 ha de broussailles et de maquis dont 32 feux relevés en 2018 ravageant 20 ha. La patrimoine forestier dans la wilaya de Mostaganem s'étend sur une superficie de 32.700 ha, soit 14 pc de la surface de la wilaya dont 90 pour cent sont couverts d'arbres de pin d'Alep et pin maritime et eucalyptus.

CANADA: 3 morts et 4 disparus dans un accident d'hydravion

Trois personnes ont perdu la vie et quatre autres ont été portées disparues mardi dans une zone reculée du nord-est du Canada après l'accident de leur hydravion, selon la direction de la compagnie aérienne.

L'appareil, un Beaver, a été retrouvé accidenté à l'aube, mardi, au Lac Mistastin, dans la province du Labrador, a déclaré aux médias, Jean Tremblay, PDG de la société Air Saguenay.

«Au moment où l'on se parle, on a officiellement trois morts et quatre disparus», a-t-il indiqué, précisant que l'appareil transportait un pilote, deux guides de pêche et quatre touristes venus pêcher dans ces régions boréales très sauvages.

Spécialisée dans l'aviation de brousse dans le nord du Canada, la compagnie Air Saguenay avait loué pour la saison cet appareil et son pilote à une pourvoirie, une auberge dédiée à la chasse et à la pêche, a expliqué M. Tremblay.

Sans nouvelles de l'appareil, des opérations de secours avaient été déclenchées lundi soir par les autorités canadiennes, avec notamment un hélicoptère des Forces armées dépêché depuis Halifax, à un millier de kilomètres plus au sud.

«Les secouristes recherchaient mardi matin notamment les quatre disparus», a noté le PDG d'Air Saguenay.

TURQUIE: 4 tonnes de produits stupéfiants détruits à Van

Plus de quatre tonnes de produits stupéfiants saisies lors de multiples opérations menées par des équipes de sécurité et de la gendarmerie à Van, à l'est de la Turquie, ont été détruits mardi, rapportent des médias locaux. Après la décision de la justice, deux camions chargés de stupéfiants ont été acheminés vers une usine de ciments, dans le district d'Edremit, selon l'agence de presse Anadolu. Un total de 4.829 tonnes de produits stupéfiants ont été ainsi versés dans des chaudières chauffées à 1.200 degrés.

TURQUIE/RECHERCHE SISMIQUE: Un 4^e navire sera déployé en Méditerranée orientale

La Turquie déploiera un quatrième navire recherche sismique en Méditerranée orientale a déclaré mardi, le ministre turc de l'Énergie et des Ressources naturelles, Fatih Donmez.

S'exprimant sur son compte Twitter, M. Donmez, cité par l'agence de presse Anadolu, a rappelé que la Turquie «poursuit ses activités de recherche et de forage» en Méditerranée orientale avec «détermination».

«Nous déploierons un quatrième navire en Méditerranée orientale, après les navires de forage Fatih et Yavuz, et le navire sismique Barbaros Hayreddin Pasha, a-t-il précisé.

«Notre navire de recherche sismique MTA Oruc Reis, qui poursuit ses recherches sismiques en mers Noire et Marmara depuis août 2017, sera envoyé en Méditerranée orientale, immédiatement après l'achèvement de ses travaux en Marmara», a-t-il précisé.

Selon M. Donmez, les ministères turcs concernés «agissent en coordination et continueront à prendre les mesures nécessaires contre toute tentative qui ignorerait les droits souverains de la Turquie dans la région».

ALLEMAGNE: Vaccination contre la rougeole bientôt obligatoire dans les écoles

La vaccination contre la rougeole deviendra obligatoire dans les établissements scolaires en Allemagne à partir de mars 2020, a décidé hier le gouvernement d'Angela Merkel.

Face à la recrudescence de cette maladie, le gouvernement a adopté mercredi un texte du ministre de la Santé Jens Spahn, rendant cette vaccination obligatoire pour les enfants pris en charges dans les écoles, crèches ou jardins d'enfants.

L'obligation s'étendra aux enseignants et éducateurs, ainsi qu'aux centres d'accueil de réfugiés.

Les efforts visant à accroître la couverture vaccinale contre les maladies mortelles stagnent, a déploré lundi l'ONU, très inquiète en particulier face à l'épidémie de rougeole.

L'an dernier, 350.000 cas de rougeole ont été signalés dans le monde, soit plus du double qu'en 2017.

Les premiers chiffres concernant 2019 ne sont guère encourageants.

Les cas dans le monde ont été multipliés par quatre au premier trimestre 2019 par rapport à la même période l'an dernier, selon l'OMS.

Dans les pays occidentaux, les «anti-vax» prétendent qu'il existe un



lien entre le vaccin contre la rougeole et l'autisme. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a à de nombreuses reprises démenti cette théorie, fondée sur une étude falsifiée. L'association des pédiatres allemands

avait elle appelé au printemps à une obligation de vacciner les enfants contre la rougeole et sept autres maladies: la rubéole, la diphtérie, le tétanos, la polio, la coqueluche, les oreillons et la varicelle.

RD CONGO: Le risque de propagation de l'épidémie Ebola est très élevé pour les provinces et pays voisins de Goma

Le risque de propagation du virus Ebola est élevé pour les provinces et pays voisins de la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a affirmé mardi le coordonnateur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en charge de la riposte contre Ebola en Ituri et au Nord-Kivu, Michel Yao.

Le Dr Michel Yao s'exprime au cours d'un point de presse suite à la mort d'un cas positif Ebola testé à Goma et qui est décédé un jour après son évacuation dans le centre de traitement Ebola de Butembo.

Selon les autorités sanitaires, plusieurs contacts du premier cas à Goma sont toujours introuvables depuis dimanche, dont les passagers du bus utilisé par la victime depuis la ville de Butembo à Goma.

Lors de cette conférence de presse sur place à Goma, le responsable de l'OMS a tout de même fait savoir que le règlement sanitaire international qui prévoit les échanges des informations est le seul qui puisse aider à mettre en place des mesures communes et efficaces pour que le virus ne soit pas exporté.

«Le Rwanda et l'Ouganda courent un

risque élevé selon l'évaluation de l'OMS.

Le cas qui a été déclaré en Ouganda était lié aux mouvements des populations.

Maintenant pour assurer le Rwanda, et selon le règlement sanitaire international, il faut absolument mettre en place des mesures de screening et qu'on puisse aussi établir ce qui marche bien entre la RDC et le Rwanda», a-t-il dit.

Dans la journée de mardi, les autorités sanitaires rwandaises ont vacciné plusieurs de ses ressortissants vivant dans la province voisine de la ville

de Goma pour prévenir toute propagation du virus sur son territoire.

Depuis la déclaration de l'épidémie l'année dernière, au moins 1.655 ont déjà trouvé la mort dont 1.561 parmi les 2.383 cas confirmés, d'après les derniers chiffres officiels du ministère de la Santé.

Ce mercredi, l'OMS va conduire une grande réunion à Genève pour décider si l'épidémie d'Ebola dans l'est de la RDC constitue une urgence sanitaire internationale.

L'épidémie qui a débuté il y a près d'un an est la deuxième plus meurtrière jamais enregistrée.

MÉTÉO: La mousson fait 195 morts en Asie du Sud

Les inondations et les glissements de terrain provoqués par les pluies torrentielles de la mousson ont fait 195 morts en Asie du Sud, selon de nouveaux bilans mardi des autorités des pays touchés.

«Des communautés entières sont coupées du monde par la montée des eaux, augmentant les risques que les gens aient faim et tombent malades», a averti Xavier Castellanos, de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, cité par des médias.

Près d'un tiers du Bangladesh, un pays de delta strié par des centaines de rivières et de faible élévation, est actuellement sous l'eau, a déclaré Arifuzzaman Bhuyan, du centre de prévention des inondations et d'alerte du Bangladesh.

Au moins 14 cours d'eau majeurs, dont le Brahmapoutre, sont sortis de leur lit et ont dépassé des niveaux considérés comme dangereux, a-t-il précisé.

La mousson a pour l'instant coûté la vie à 44 personnes au total dans ce



pays de 160 millions d'habitants.

Au Népal, au moins 78 personnes ont péri et 16.000 familles ont été déplacées en raison de la montée des eaux, avant que la décrue ne commence.

Des images montraient des sauveteurs utilisant des canots gonflables pour évacuer les familles bloquées dans des maisons inondées. En Inde,

la mousson a coûté la vie à plus de 50 personnes.

Deux Etats du nord et du nord-est, le Bihar et l'Assam, sont les plus durement touchés par le déluge.

Plus au nord, dans le Cachemire pakistanais, les autorités ont fait état de 23 morts et de 120 maisons endommagées dans de brusques montées des eaux.

Un précédent bilan des autorités des pays touchés, faisait état de 180 morts.

Les Nations unies ont déclaré lundi «se tenir prêtes à travailler avec les autorités des pays affectés dans leur réponse aux besoins humanitaires résultant de la saison de mousson en cours». Faisant rage de juin à septembre, la mousson est essentielle à l'irrigation des cultures et au remplissage des réserves d'eau de ce sous-continent qui abrite un cinquième de la population mondiale.

Toutefois, les précipitations font des pertes en vie humaine, et des dégâts.

ÉTATS-UNIS: La justice abandonne les poursuites contre le policier accusé d'avoir tué un homme noir

Le ministère de la Justice a renoncé à poursuivre pénalement le policier accusé d'avoir asphyxié un homme noir lors d'une interpellation musclée en juillet 2014 à New York, rapportent plusieurs médias américains.

La décision du ministère de la Justice signifie que Daniel Pantaleo, l'officier de police en cause, ne fera l'objet d'aucune poursuite pénale, relèvent les mêmes sources, précisant que le délai d'inculpation venait d'expirer.

La décision du ministère de la Justice a été précédée par celle d'un grand jury ayant décidé en décembre 2014, que les éléments n'étaient pas suffisants pour justifier un procès devant un tribunal de l'Etat de New York.

Le 17 juillet 2014, Eric Garner (43 ans) avait été violemment plaqué au sol par des policiers qui le soupçonnaient de vendre illégalement des cigarettes dans une rue du quartier de Staten Island.

Obèse et asthmatique, Garner, qui refusait d'être interpellé mais n'était pas armé, avait perdu connaissance, alors que cinq hommes s'employaient à le menotter, avant de rendre l'âme.

Les images de l'interpellation, filmées par un ami et mise en ligne peu après, avaient fait le tour du monde et provoqué un vif émoi. Sa



mort, qualifiée d'homicide par le médecin légiste, avait donné de l'élan au mouvement alors naissant «Black Lives Matter» (les vies noires comptent), qui dénonçait les violences policières ciblant des hommes noirs non armés.

Daniel Pantaleo, qui est toujours en fonction même s'il n'est plus sur le terrain, a fait l'objet d'un procès disciplinaire en mai et juin, mais il

s'agit d'une procédure interne à la police de New York.

L'officier risque, au maximum, un licenciement.

La décision n'a pas encore été rendue.

Lors du procès disciplinaire, les avocats de Daniel Pantaleo ont affirmé que le décès n'était pas lié à un étranglement, mais à la santé défaillante d'Eric Garner.

TOURISME: Le Portugal suspend les visas pour les Iraniens

Le Portugal a décidé de suspendre l'attribution de visas à des citoyens iraniens pour des questions de sécurité, a indiqué mardi le ministre des Affaires étrangères portugais Augusto Santos Silva, sans donner de précisions. «Nous les avons suspendus pour des raisons de sécurité», a déclaré le ministre lors d'une commission parlementaire, selon des propos rapportés par l'agence de presse Lusa. «Le Portugal ne plaisait pas avec les entrées sur le territoire national», a-t-il souligné. «Je donnerai des explications mais pas en public pour des raisons de sécurité», a-t-il précisé. Cette décision survient dans un contexte de vives tensions entre Téhéran et les pays occidentaux.

En riposte à la décision américaine de sortir unilatéralement en mai 2018 de l'accord international sur le programme nucléaire iranien, l'Iran a commencé à s'affranchir de certains de ses engagements dans le cadre de ce pacte.

INDE: Le bilan de l'effondrement d'un immeuble à Mumbai grimpe à 7 morts

Sept personnes ont perdu la vie mardi lorsqu'un immeuble de quatre étages s'est effondré à Mumbai, en Inde. Pour l'heure, huit personnes ont pu être sauvées et hospitalisées, mais 40 à 50 autres pourraient encore être piégées sous les décombres. Parmi les personnes décédées, il y a trois femmes et quatre hommes, selon les informations diffusées par la police de Mumbai. Un précédent bilan a fait état de quatre morts. Le Premier ministre indien Narendra Modi s'est dit préoccupé par le décès des occupants de l'immeuble.

L'immeuble a été construit en 1986 et sa rénovation a été interrompue pour des raisons inconnues. Trois équipes de la Force nationale de réaction aux catastrophes participent à l'opération de sauvetage et ont qualifié l'effondrement d'incident de niveau 2, les effondrements de niveau 1 étant les plus graves de l'échelle utilisée par la Force.

Les immeubles adjacents ont été évacués par mesure de précaution et les occupants transférés vers une école voisine. En mai, Brihan Mumbai Municipal Corporation, l'agence civique de la municipalité avait identifié que 499 immeubles étaient dangereux. L'année précédente, ils étaient au nombre de 619.

NIGERIA: Le bilan de l'effondrement d'un bâtiment porté à 14 morts

Le bilan de l'effondrement d'un bâtiment de deux étages dans la ville de Jos, dans le centre du Nigeria, a été porté mardi à 14 morts, selon l'agence de secours officielle. Ce bâtiment résidentiel situé dans l'administration locale de Jos North dans la capitale de l'Etat du Plateau s'est effondré soudainement lundi soir, semant la panique parmi les résidents dans ce faubourg. Sept morts avaient été confirmés précédemment. L'Agence nationale de gestion des situations d'urgence (NEMA) a rapporté que sept autres défunts avaient été exhumés des décombres du bâtiment effondré lors de ces opérations de sauvetage.

Quatre personnes ont également été grièvement blessées, selon Nurudeen Musa, directeur des opérations de secours du NEMA dans la région du centre-nord. Sept personnes ont été secourues saines et sauvées, selon la police locale. La police a dit avoir débuté son investigation pour déterminer la cause de cet effondrement.

Les effondrements de bâtiments ont lieu fréquemment au Nigeria car certains propriétaires et promoteurs immobiliers ne respectent pas la planification urbaine et les lois et réglementations de construction. Dans la plupart des cas, ces effondrements sont dus à la lourdeur des charges supportées par les bâtiments et à la faible qualité de leurs matériaux de construction.

APS

CLIMAT: Record de chaleur au point habité le plus au nord de la Terre

Le mercure a atteint 21 degrés Celsius dimanche à Alert, endroit habité le plus septentrional de la planète, à moins de 900 km du pôle Nord, établissant un «record absolu» de chaleur pour cette station, a indiqué mardi la météo canadienne.

«C'est assez phénoménal comme statistique, c'est un exemple parmi des centaines et des centaines d'autres records établis par le réchauffement climatique», a souligné Arnel Castellan, météorologue au ministère canadien de l'Environnement. Base militaire permanente établie au 82e parallèle, servant notamment à intercepter les communi-

cations russes, Alert abrite depuis 1950 une station météo. Il y a fait 21 degrés dimanche: «C'est un record absolu, on n'a jamais vu ça», a déclaré M. Castellan, soulignant qu'il avait fait 20 degrés lundi. Il faisait 17,6 degrés mardi à 16H00 locales (20H00 GMT) «et ça peut encore monter», a-t-il relevé. «Ce n'est pas exagéré d'appeler cela une vague de chaleur arctique», a dit de son côté David Phillips, climatologue principal au ministère canadien de l'Environnement, en notant qu'il s'agissait de records pour chacune de ces journées». De telles températures élevées aussi au nord, «c'est complètement foudroyant»,

selon M. Castellan, d'autant que «ça fait une semaine et demie qu'on a des températures beaucoup plus chaudes qu'à l'habitude». Le précédent record --20 degrés Celsius-- remontait au 8 juillet 1956 mais, depuis 2012, plusieurs journées comprises entre 19 et 20 degrés ont été enregistrées dans cette station située sur le rivage de l'océan Arctique.

La moyenne quotidienne pour un mois de juillet est de 3,4 degrés à Alert, et la moyenne des températures maximales y est de 6,1 degrés.

La vague de chaleur actuelle s'explique par une «crête de haute pression» qui se maintient sur

le Groenland, ce qui est «assez exceptionnel» et «aide à avoir des vents du sud» sur l'océan Arctique, a observé M. Castellan. M. Phillips a rappelé que le nord du Canada avait connu son deuxième ou troisième printemps le plus doux des 72 dernières années, selon les endroits. «Et nos modèles indiquent que cela va continuer en juillet, en août et jusqu'à début septembre», a-t-il ajouté.

Pour M. Castellan, «le changement climatique a une influence très indirectement ou directement» sur ces températures record, d'autant que l'Arctique se réchauffe trois fois plus vite qu'ailleurs sur la planète.

ÉTATS-UNIS - ONU: Les restrictions d'asile américaines mettent en danger les personnes vulnérables et leurs familles

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a exprimé mardi ses préoccupations concernant les nouvelles restrictions d'asile mises en place par l'administration américaine, estimant que cette mesure mettrait en danger les personnes et les familles vulnérables.

Lors d'une conférence de presse, Elizabeth Throssell, une responsable du HCR, a estimé que la nouvelle politique américaine portait atteinte aux efforts déployés dans la région pour trouver une réponse



cohérente et collective à la crise. La nouvelle règle américaine restreint

excessivement le droit de demander l'asile et augmenterait la charge des immigrants, a estimé cette responsable, soulignant que cela n'était pas conforme aux obligations internationales.

La nouvelle règle, qui devrait entrer en vigueur mardi, empêcherait les immigrants de demander l'asile aux Etats-Unis s'ils arrivent par un pays tiers, ce qui affecterait considérablement un grand nombre d'immigrants d'Amérique centrale qui se rendent à la frontière sud des Etats-Unis par le Mexique.

Pour améliorer vos réflexes MANGEZ DES ŒUFS

La tyrosine, nutriment présent dans les œufs et le soja est excellent pour booster son cerveau et améliorer ses réflexes selon une étude hollandaise.

Une alimentation riche en tyrosine permet de stimuler le cerveau et d'améliorer les réflexes d'après une étude menée par les chercheurs de Leiden University et de l'université d'Amsterdam publiée dans la revue spécialisée *Neuropsychologia*.

Les scientifiques ont analysé le temps de réponse et la vitesse de réaction de volontaires devant un écran de télévision. L'exercice était très simple. À chaque fois qu'une flèche verte apparaissait, ils devaient appuyer sur un bouton le plus rapidement possible. Les boutons devaient correspondre aux sens des flèches (de gauche ou de droite). Par contre, lorsqu'une flèche rouge apparaissait, les participants ne devaient rien faire.

L'analyse a été menée en deux étapes. Les participants ont dans un premier temps fait l'exercice sous l'effet d'un placebo, puis en ayant bu un verre de jus d'orange enrichi en tyrosine.

Les résultats ont prouvé que les volontaires étaient plus vifs et avaient de meilleurs

réflexes quand ils avaient consommé de la tyrosine.

Les chercheurs émettent l'hypothèse qu'une alimentation enrichie en tyrosine devrait être recommandée aux conducteurs pour améliorer leurs réflexes, donc leur sécurité.

Faire une cure de tyrosine n'est pas si compliqué. En effet, on la trouve dans de nombreux aliments faciles à cuisiner tels que les œufs, le soja, les amandes et le parmesan. Et bonne nouvelle, ce nutriment possède aussi des vertus anti-bleues.

La tyrosine aux vertus anti-bleues

Faire le plein de tyrosine est excellent pour notre cerveau et nos réflexes mais permet aussi de lutter contre la dépression.

Cet acide aminé sert de précurseur à la dopamine, un neurotransmetteur impliqué dans la motivation et dans les comportements élémentaires : alimentaires, affectifs, sexuels et dans la vigilance. Les insuffisances peuvent liées à des états dépressifs ou apathiques.



Ecrans : 25 minutes par jour pour améliorer la vue

Un programme scientifique conçu pour tablettes et ordinateurs a été testé sur des membres d'une équipe de baseball, aux États-Unis. Leur vue s'est améliorée de 31%.

Passé une demi-heure devant l'écran d'une tablette ou d'un ordinateur, ils amélioreraient la vision de 31%, selon une recherche publiée dans la revue *Current Biology*. Des scientifiques américains ont mis au point un programme d'entraînement des yeux d'une durée de deux mois, pendant lequel les participants ont passé 25 minutes devant un écran, sur une application conçue pour exercer leur cerveau et, indirectement, leurs yeux. Les 19 membres d'une équipe universitaire de baseball, qui ont participé à l'étude, ont été surpris d'observer une nette amélioration de leur vision.

Ces résultats spectaculaires défont la croyance selon laquelle regarder un écran change leur



serait mauvais pour nos yeux, déclare le quotidien britannique *Daily Mail*. Parmi les joueurs de baseball, sept ont enregistré une hausse de leur vision à 207,5, leur permettant de lire des textes à 12 mètres de distance, soit presque trois fois plus loin que la normale. Cette amélioration leur est particulièrement utile au quotidien, pour localiser la balle et mieux jouer. «Le but du programme est d'entraîner le cerveau à mieux répondre aux données qui viennent des yeux. Notre potentiel est plus grand que notre niveau de performance normal. Quand nous allons à la gymnastique et que nous nous entraînons, nous sommes capables d'améliorer notre forme physique. C'est la même chose pour le cerveau», affirme Aaron Seitz, auteur principal de l'étude. Ce programme pourrait être développé afin d'aider d'autres professionnels, comme les policiers.

AVC : une carence en vitamine C augmente les risques

60% des personnes ayant eu un AVC ont une faible teneur en vitamine C selon une nouvelle étude scientifique française. Une étude française dévoilée dans les pages santé du quotidien *Le Figaro* révèle un lien entre le taux de vitamine C et les risques d'AVC hémorragiques. Dirigée par le docteur Stéphane Vannier et les chercheurs du CHU de Rennes, elle sera présentée le 30 avril prochain au congrès annuel de l'association américaine de neurologie.

Les chercheurs ont étudié un groupe de 65 malades ayant subi un AVC hémorragique et ont analysé leur taux de vitamine C. Ils ont ensuite confronté ces dosages à ceux de volontaires témoins en bonne santé. «Dans le groupe des patients avec hémorragie intracérébrale, 41% avaient un taux normal, 45% un déficit modéré et 14% étaient fran-

chement carencés, explique au *Figaro* le Dr Vannier, alors que, dans l'autre groupe, 74% des témoins avaient un taux normal, 26% un déficit modéré et aucun n'était carencé», confirme-t-il.

Une alimentation équilibrée pour réduire les risques d'AVC

Le Dr Stéphane Vannier affirme au journaliste du *Figaro* qu'«il existe un intérêt évident à adopter un régime alimentaire équilibré, riche en fruit et légumes frais, mais ces résultats sont trop préliminaires pour recommander la prise de compléments alimentaires par vitamine C de façon préventive». Mais il explique qu'«il semble exister un intérêt à substituer un déficit en vitamine C au décours

d'un hémorragie cérébrale afin de limiter la durée d'hospitalisations».

Une étude des chercheurs de l'OMS publiée dans le *British medical journal* en avril 2013 insistait déjà sur le rôle d'une alimentation équilibrée et du potassium dans la prévention des risques vasculaires et révélait que «réduire les apports en sel et manger plus de bananes peut réduire de 24% le risque d'AVC».

Chaque année en France, on observe 140 000 accidents vasculaires cérébraux (AVC). Ils restent la troisième cause de mortalité et la première cause de handicap acquis chez l'adulte, 75% des patients gardent des séquelles invalidantes (paralysies, etc.). Un quart de la population atteinte d'AVC a moins de 65 ans.

Un tiers des Américains vérifie la réputation des médecins sur Internet

Sur les 2 137 Américains qui ont été interrogés par des chercheurs, près d'un tiers affirme consulter les avis des internautes avant d'aller consulter un médecin. Les auteurs de l'étude voudraient que ces évaluations soient mieux encadrées.

Comme les films ou les restaurants, les médecins vont devoir faire attention aux avis que les internautes postent sur Internet. Aux États-Unis, les patients se tournent de plus en plus vers les évaluations en ligne des médecins, tout comme ils cherchent les notes des autres services ou produits,

indiquent les chercheurs de l'université du Michigan. «Nous connaissons mal l'utilisation de ces notes en ligne par les internautes, mais nous savons qu'elles influencent leur choix de médecin... Les scientifiques ont interrogé 2 137 Américains en septembre 2012, âgés de 18 à 60 ans. Les résultats ont été publiés par la revue spécialisée JAMA. Parmi ceux qui ont répondu, 65% ont déclaré consulter les évaluations en ligne des médecins, et environ un tiers d'entre eux affirmait en avoir tenu compte lors du choix final. Mais pour d'autres, ces avis ne seraient pas aussi importants que la proximité du bureau. Au total, un tiers des patients américains a vérifié la réputation de son médecin sur Internet.

Un porte-parole de l'Association médicale américaine a conseillé de se méfier des sites permettant aux internautes d'évaluer leur médecin. Le risque est que le praticien reçoive une mauvaise note car il a bien fait son travail, comme lorsqu'un pédiatre refuse de prescrire des antibiotiques inutilement, malgré l'avis des parents. Les auteurs de l'étude estiment que ces sites peuvent être utiles, mais que les évaluations devraient être mieux encadrées car les enjeux sont élevés.

100px.com/161

Les emballages des aliments pourraient être dangereux à long terme

Les effets à long terme d'une exposition chronique aux substances chimiques présentes dans les emballages des produits alimentaires sont peu connus, dénoncent des chercheurs. Inquiets, ils demandent qu'une étude soit menée à ce sujet.

Alors que l'Institut national de la consommation dénonce la présence d'aluminium dans la moitié des laits infantiles en France, à cause de l'emballage des produits, une nouvelle étude publiée par la revue *Journal of Epidemiology and Community Health* met en garde contre les effets à long terme du conditionnement des aliments.

Les produits chimiques utilisés pour emballer et stocker les produits alimentaires peuvent s'infiltrer dans la nourriture, expliquent les chercheurs, cités par le site Medical Xpress. L'utilisation de ces substances chimiques est, certes, réglementée par les autorités sanitaires, mais leur impact sur le long terme est peu connu. Les scientifiques soulignent que l'exposition chronique aux aliments qui ont été en contact avec ces produits est une cause d'inquiétude pour plusieurs raisons.

Plus de 4 000 substances chimiques

Avant tout, la présence de substances toxiques connues, comme le formaldéhyde, un produit cancérigène largement (et légalement) utilisé pour fabriquer les emballages. «Deuxièmement, l'utilisation d'autres produits chimiques connus pour perturber la production d'hormones, comme le bisphénol A, le tributylétain, le triclosan et les phthalates», continue Medical Xpress. Et dernièrement, le nombre total de substances chimiques : plus de 4 000. D'après les auteurs de l'étude, les modifications cellulaires qui peuvent être



causées par ces produits, en particulier les perturbateurs endocriniens, ne sont pas prises en compte par l'analyse toxicologique de routine. Ce qui pousse les chercheurs à douter sérieusement de l'adéquation des procédures réglementaires chimiques en cours.

Ils admettent qu'une étude sur les effets à long terme des produits chimiques utilisés pour les emballages est difficile à réaliser car il n'existe aucune population non-exposée à comparer, mais estiment qu'elle est indispensable.

L'alimentation des femmes influe sur leur descendance

L'alimentation des mères laisse des traces sur la santé de plusieurs générations d'enfants selon une étude américaine.

L'alimentation des femmes pendant leur grossesse joue un rôle sur la bonne santé de leurs enfants, mais aussi de leurs petits-enfants selon des recherches scientifiques présentées au congrès annuel de l'American Association for the Advancement of Science (Aaas) à Chicago.

L'équipe de chercheurs a suivi 3 000 femmes philippines depuis 1983 sur trois générations pour analyser les effets de la nutrition maternelle sur les enfants et les petits-enfants.

«Lorsque les femmes privilégient les aliments nutritifs pendant leur grossesse, cela bénéficiait à leurs enfants, mais aussi à leurs petits-enfants, qui affichaient une meilleure santé sur le long terme» explique le docteur Christopher Kuzawa de la Northwestern University qui a dirigé cette étude.

«En général, les mesures de nutrition obtenues lorsque la



mère est enfant ou même fœtus sont des indicateurs plus faibles du poids de son bébé que lorsqu'on regarde son alimentation à l'âge adulte», a découvert le professeur Kuzawa. «De nom-

breuses preuves convergentes suggèrent que la quantité de calories consommée pendant la grossesse n'a pas d'effets notables sur le bébé. C'est surtout la qualité de l'alimentation avant de tomber

enceinte et la nutrition lors des premiers jours de développement qui a un effet positif sur la santé des enfants.»

La malnutrition ou l'obésité de la mère et de la grand-mère sont des facteurs de risques pour la santé des enfants et leur développement tout au long de leur vie d'adulte.

«De nombreuses preuves montrent que la malnutrition prénatale peut altérer la biologie de façon permanente de manière à perdurer jusqu'à l'âge adulte et accroître le risque de maladies, affirme le professeur». «Un poids de naissance plus important est associé à un risque moindre de maladies à l'âge adulte, mais jusqu'à un certain point. Lorsque le poids de naissance est vraiment très élevé, le risque de maladie à l'âge adulte augmente» conclut-il.

«Les résultats de cette étude peuvent permettre d'améliorer les stratégies de supplémentation pendant la grossesse et donc de favoriser la bonne santé des enfants» conclut le docteur Christopher Kuzawa.

SAHARA-OCCIDENTAL-MAROC Destruction d'importantes quantités de cannabis marocain saisis par l'Armée de libération populaire sahraouie

Le procureur de la République près le tribunal pénal sahraoui, Yarbana H'noud a supervisé, mardi, une opération de destruction d'importantes quantités de cannabis marocain, saisis dernièrement par des unités de l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS), dans la deuxième zone militaire, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS).

L'opération s'est déroulée en présence du commandant de la deuxième zone militaire et chef d'état-major de la zone, du procureur général, Ibrahim Billa, du juge d'instruction, d'officiers de la police judiciaire et d'officiers de la MINURSO de la ville libérée de Tifariti.

Dans une déclaration à la presse au siège de l'état-major de la zone, le commandant de la deuxième zone militaire a affirmé que ces saisies «s'inscrivent dans le cadre des efforts, des actions sur le terrain et de la stratégie de l'ALPS visant à lutter contre le crime organisé soutenu par les autorités marocaines», déplorant les tentatives répétitives pour faire passer la drogue de l'ouest du mur de la honte marocain vers l'est, dans le cadre d'un plan bien ficelé élaboré par des organes marocains.

Le commandant de la deuxième zone militaire a mis l'accent sur «la forte détermination de l'ALPS à éradiquer le phénomène de trafic de drogue et à faire face aux groupes du crime organisé, financés par l'ennemi», précisant que «l'ALPS applique une stratégie rigoureuse à travers l'ensemble des zones militaires pour faire régner la sécurité et la stabilité dans les territoires libérés».

Suite aux enquêtes préliminaires et conformément au code pénal sahraoui, «les criminels ont été déferés devant la justice pour finaliser les procédures judiciaires en vigueur dans la République Arabe Sahraouie Démocratique», a indiqué M. Ibrahim Billa.

AFRIQUE DU SUD: L'ex-président sud-africain Zuma affirme avoir reçu des menaces de mort

L'ex-président sud-africain Jacob Zuma a déclaré mardi à la commission chargée d'enquêter sur une affaire de corruption que lui, ses enfants et son équipe de représentants juridiques avaient reçu des menaces de mort dans la nuit.

Avant le début d'une deuxième journée d'audience, M. Zuma a informé le président de la commission, le juge Raymond Zondo, que son assistant personnel avait reçu dans la nuit du lundi un appel téléphonique d'une personne non identifiée qui a déclaré : «dites à Zuma que nous allons le tuer, lui et ses enfants».

M. Zuma s'est dit préoccupé par ces menaces de mort en raison de précédentes tentatives d'assassinat contre lui. «Cette commission doit savoir que ma vie, (celle de) mes enfants et (de) mes avocats sont maintenant menacés».

Je fais consigner cela car j'ai déjà perdu un enfant et je sais maintenant ce qui s'est passé», a dit M. Zuma. L'ex-président a précisé que son principal avocat, Muzi Sikhakhane, avait reçu des menaces similaires la semaine dernière.

En réponse à M. Zuma, le juge Zondo a indiqué que les menaces contre des témoins ne devraient pas être tolérées.

«Il est totalement inacceptable que quiconque dans notre société veuille utiliser des menaces, des intimidations et toutes sortes de moyens illégaux contre ceux dont ils sont mécontents, car notre système juridique est tel que les gens peuvent s'adresser à la justice et à la police s'ils ont des plaintes à formuler contre d'autres personnes», a déclaré M. Zondo, soulignant que les gens devaient dire non aux menaces et aux intimidations. Une enquête a été ouverte l'année dernière suite à des allégations de corruption et de pillage au sein d'entreprises publiques. Toute cette semaine a été réservée au témoignage de M. Zuma.

SOUDAN: Un nouvel avenir se dessine à la faveur de la signature d'un accord

Le différend entre le Conseil militaire de transition (CMT) et l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC - opposition) au Soudan, depuis maintenant plus de trois mois, au sujet de la gestion de la période de transition, est en passe de connaître son épilogue avec la signature hier d'un accord entre les deux parties, augurant un nouvel avenir pour les Soudanais.

Cet accord, devant être parachevé par d'autres discussions qui auront lieu vendredi entre les deux parties, prévoit de nombreux points.

En plus de la durée de la transition (39 mois) et la présidence de cette dernière (21 mois par les militaires et 18 mois par les civils), l'accord en question prévoit la création d'un «Conseil souverain» devant être composé de cinq militaires et six civils dont cinq issus de l'ALC.

Le document signé stipule, également, que le gouvernement qui sera mis en place sera civil et composé de compétences nationales indépendantes, et que la création d'un Conseil législatif n'aura lieu qu'après la mise en place du Conseil de souveraineté et du gouvernement civil.

Concernant le point de «l'immunité absolue» pour les militaires impliqués dans la répression des manifestants notamment lors du sit-in du 3 juin à Khartoum, réclamée par le Conseil militaire et rejetée par les représentants de la contestation, il sera discuté lors des discussions prévues vendredi, selon une source proche de l'ALC.

«La nécessité de trancher ce point est si importante pour la signature finale de l'accord du mercredi afin qu'il devienne un document constitutionnel», signifie la même source.

La signature de l'accord mercredi est le couronnement de plusieurs cycles de pourparlers entre les deux parties, interrompus à maintes reprises, à cause des différends en rapport tantôt avec le fond et tantôt avec la forme.

Le dernier cycle en date est celui qui a eu lieu le 5 juillet dernier où après deux jours de négociations, un accord a été trouvé entre les deux parties. L'accord signé entre les deux parties est en outre le fruit de la médiation de plusieurs parties dont notamment l'Union Africaine (UA) et l'Éthiopie. Ce sont en effet ces derniers (médiateurs) qui ont pu



convaincre les deux parties à s'asseoir de nouveau autour de la table des pourparlers après la rupture induite par la répression du sit-in du 3 juin ayant fait 108 morts et des dizaines de blessés.

Au commencement était l'augmentation des prix du pain

Le basculement de la situation au Soudan qui boucle maintenant sept mois de crise, a eu pour étincelle l'augmentation des prix du pain de 140 % par le gouvernement.

En effet, c'est au lendemain de la décision du gouvernement de revoir le prix du pain, soit le 19 décembre, que les Soudanais sont sortis par milliers dans les rues de Khartoum et dans d'autres villes pour créer leur colère contre cette mesure de trop.

L'usage de la violence par les forces de l'ordre, sur ordre du gouvernement du président déchu par l'armée Omar el Béchir, a exaspéré les Soudanais les poussant à tenir tête et à refuser de rentrer chez eux.

La détermination de ces derniers - consolidée par les meneurs de la contestation - a fini par transformer la nature des revendications d'ordre

socio-économique en des revendications politiques appelant à l'éviction du président el Béchir.

Des revendications contre lesquelles les militaires n'ont pas pu rester de marbre, en exprimant dans un premier temps leur solidarité avec les manifestants et en procédant ensuite à l'éviction d'el-Béchir le 11 avril dernier après 30 ans au pouvoir.

Depuis, les militaires ont décidé de prendre les commandes du pays dans le but de gérer la période de transition et d'organiser à terme des élections démocratiques.

La persistance des militaires à empêcher les civils, véritable acteur de la destitution d'el-Béchir, de prendre part à la gestion de cette période, a poussé ces derniers à se révolter et à continuer les manifestations, refusant notamment de quitter leur QG, à savoir les alentours du ministère de la Défense.

Ainsi et après l'appel de plusieurs parties extérieures dont l'ONU, l'UA et la Ligue des Etats arabes aux militaires de céder le pouvoir aux civils, le Conseil militaire de transition a accepté de s'asseoir autour de la table des négociations.

CRISE LIBYENNE: 6 pays veulent donner une «nouvelle impulsion» à la médiation onusienne

Les gouvernements de six pays, en l'occurrence la France, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Égypte et les Emirats arabes unis, ont affirmé leur volonté de donner une «nouvelle impulsion» à la médiation des Nations unies, qui a pour objectif de promouvoir la mise en place d'un gouvernement de transition «représentant tous les Libyens».

«Nous devons donner une nouvelle impulsion à la médiation des Nations unies, qui a pour objectif de promouvoir la mise en place d'un gouvernement de transition représentant tous les Libyens, à préparer le terrain pour des élections législatives et présidentielles crédibles, à permettre une répartition équitable des ressources et à faire progresser la réunification de la Banque centrale de Libye et d'autres institu-

tions souveraines libyennes», ont soutenu ces pays dans une déclaration conjointe publiée mardi soir par le Quai d'Orsay.

Réitérant leur «vive préoccupation» face aux hostilités en cours à Tripoli, ils ont appelé à une «désescalade immédiate» et à la cessation des combats actuels, demandant «instamment» le retour rapide au processus politique sous les auspices des Nations unies. «Il ne saurait y avoir de solution militaire en Libye», ont-ils affirmé, faisant remarquer que la violence a déjà coûté la vie à près de 1100 personnes, a déplacé plus de 100.000 personnes et «contribue à accroître l'urgence humanitaire». Pour les gouvernements de ces pays, les affrontements en cours «menacent la stabilité du secteur de l'énergie en Libye et aggravent les

dramas humains liés aux migrations en Méditerranée». Exprimant leur préoccupation par les tentatives menées actuellement par les groupes terroristes pour «exploiter le vide sécuritaire dans le pays», ils appellent toutes les parties au conflit à Tripoli à «se désolidariser des terroristes et individus figurant sur la liste du Comité des sanctions des Nations unies», réaffirmant leur «détermination» à voir «les responsables de toute instabilité future rendre des comptes».

Par ailleurs, ils ont déclaré soutenir les efforts de Ghassan Salamé, représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, «qui s'emploie à stabiliser la situation à Tripoli, à rétablir la confiance pour mettre fin aux hostilités, à étendre son action à toute la Libye, à promouvoir un dialogue

ouvert à tous et à mettre en place les conditions favorables à la reprise du processus politique conduit par les Nations unies».

Comme ils appellent également tous les Etats membres des Nations unies à s'acquitter «pleinement» de leurs obligations de contribuer à la paix et à la stabilité de la Libye, d'empêcher les livraisons d'armes, sources de déstabilisation et de protéger les ressources pétrolières de la Libye, conformément aux résolutions 2259 (2015), 2278 (2016), 2362 (2017) et 2473 (2019) du Conseil de sécurité.

Enfin, ils ont rappelé à toutes les parties et institutions libyennes qu'il leur incombe de protéger les populations et infrastructures civiles et de faciliter l'accès aux approvisionnements humanitaires.

DIPLOMATIE: Lavrov: Les Etats-Unis et certains pays occidentaux tentent de faire «perdurer la crise» en Syrie

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a affirmé hier que les Etats-Unis et certains pays occidentaux tentent de faire perdurer la crise en Syrie, dénonçant le soutien apporté par ces pays aux groupes armés qui poursuivent les attaques contre l'armée syrienne.

S'exprimant lors d'une conférence de presse qu'il a tenue mercredi à Moscou avec son homologue ivoirien, Marcel Amon Tanoh, M. Lavrov a indiqué que « Washington tente de préserver le réseau terroriste du «Front Nosra» en Syrie pour des fins géopolitiques », a indiqué l'agence Sana.

A ce propos, le chef de la diplomatie syrienne a ajouté que « les Etats-Unis eurent pour retirer le réseau terroriste du «Front Nosra» de la liste des réseaux terroristes, et ce, pour lui permettre de prendre partie des pourparlers sur la résolution de la crise syrienne », a poursuivi la même source. M. Lavrov a appelé, en outre, les Etats-Unis et les pays de l'Occident à ne plus créer des « prétextes infondés » pour entraver le retour des Syriens déplacés du fait du terrorisme à leur pays.

Les déclarations du chef de la diplomatie russe interviennent au moment où l'armée syrienne fait face à d'intenses attaques menées ces derniers jours par des groupes armés, notamment dans la région d'Idleb, faisant craindre une dégra-



datation de la situation humanitaire dans cette région du nord ouest de la Syrie. Au cours des dernières semaines, les régions d'Idleb et de Hama ont enregistré les plus violents combats depuis un accord conclu en septembre 2018 entre la Russie, qui appuie les forces gouvernementales syriennes dans le combat contre les groupes terroristes.

Les affrontements entre les forces syriennes et le groupe terroriste appelé Hayat Tahrir al-Cham (HTS) ont fait au moins 120 morts depuis mercredi 10 juillet.

Dans ce contexte, le ministre russe des Affaires étrangères a réaffirmé l'importance d'éradiquer le terrorisme en Syrie et de préserver l'intégrité territoriale de ce pays.

ÉTATS-UNIS - CORÉE DU NORD: Les Etats-Unis souhaitent la poursuite du dialogue avec Pyongyang malgré sa mise en garde

Les Etats-Unis ont indiqué mardi qu'ils espéraient que les discussions sur la dénucléarisation de la Corée du Nord reprennent comme prévu, malgré l'avertissement de Pyongyang que celles-ci seraient affectées par les exercices militaires conjoints entre Washington et Séoul le mois prochain.

Le département d'Etat américain s'est dit optimiste concernant la promesse faite au président Donald Trump par le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un lors de leur sommet au Vietnam en février,

puis durant leur rencontre dans la Zone démilitarisée entre les deux Corées le 30 juin. « Nous aimerions que personne n'essaie de bloquer, au sein de leur gouvernement ou du nôtre, la capacité du président Trump et du président Kim à faire des progrès concernant les promesses qu'ils se sont faites l'un à l'autre au Vietnam », a déclaré la porte-parole du département d'Etat, Morgan Ortagus.

« Nous attendons bien entendu avec impatience la reprise de ces négociations, et nous espérons toujours discuter afin de

puvoir réaliser des progrès », a-t-elle ajouté.

Elle a refusé de commenter davantage l'avertissement émis mardi par la Corée du Nord, qui s'insurge des manoeuvres militaires conjointes entre les Etats-Unis et la Corée du Sud prévues au mois d'août, et que Pyongyang voit comme la répétition de l'invasion de son territoire. La Corée du Nord attend de voir « ce que feront les Etats-Unis » avant d'arrêter sa décision sur les pourparlers, avait déclaré plus tôt un porte-parole du ministère nord-coréen des Affaires étran-

gères, cité par l'agence officielle KCNA.

Renvoyant vers le Pentagone, Mme Ortagus a malgré tout semblé minimiser cette mise en garde, affirmant qu'elle provenait « d'une personne au sein du ministère des Affaires étrangères ».

La porte-parole a également refusé de donner une date pour les futurs pourparlers entre les deux pays.

Le représentant spécial américain pour la Corée du Nord, Stephan Biegun, « va continuer à faire des progrès en coulisses », a-t-elle assuré.

CIJ - INDE - PAKISTAN: La CIJ ordonne au Pakistan de «réexaminer» la condamnation à mort d'un Indien

La Cour internationale de justice a ordonné mercredi au Pakistan de «réexaminer» la condamnation à mort d'un Indien pour «espionnage», affirmant qu'«Islamabad avait «privé» l'Inde du «droit de communiquer» avec lui. Kulbhushan Sudhir Jadhav, un ancien ingénieur de la Marine indienne âgé de 48 ans, avait été condamné à mort par une cour martiale pakistanaise en avril 2017 pour «espionnage, sabotage et terrorisme».

L'Inde a toujours démenti que Jadhav soit un espion et ce verdict y avait provoqué l'indignation.

La CIJ, basée à La Haye, a expliqué dans un document diffusé sur son site internet avoir «conclu» que le Pakistan était «tenu de fournir, par les moyens de son choix, un contrôle et un réexamen effectifs de la déclaration de culpabilité et de la peine» de l'accusé.

L'homme avait été arrêté en mars 2016 dans la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du Pakistan. Les autorités pakistanaises affirment que Jadhav a «reconnu» être un espion travaillant pour le compte des services de renseignement indiens.

New Delhi avait accusé le Pakistan d'avoir enlevé l'ancien ingénieur en Iran «où il se livrait à des activités commerciales après avoir pris sa retraite de la Marine indienne».

En mai 2017, l'Inde avait saisi la CIJ, pour régler les différends entre Etats, afin d'empêcher son exécution. Les juges de la CIJ, le principal organe judiciaire de l'ONU, ont estimé que le Pakistan avait «violé» la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques qui confère aux pays le droit d'avoir un accès consulaire à leurs ressortissants arrêtés à l'étranger. Le Pakistan «a privé la République de l'Inde du droit de communiquer avec M. Kulbhushan Sudhir Jadhav, de lui rendre visite en détention et de prendre des dispositions pour qu'il soit représenté par un avocat», ont déclaré les juges.

«Un sursis d'exécution continu constitue une condition indispensable à la révision et au réexamen effectifs de la condamnation et de la peine de M.

Kulbhushan Sudhir Jadhav», a déclaré le juge président de la Cour Abdulqawi Ahmed Yusuf, cité par des médias.

COLOMBIE: 12 dissidents des Farc se rendent aux autorités

Le ministère colombien de la Défense a annoncé mardi la reddition d'une douzaine de dissidents de l'ex-guérilla des Farc dans l'est du pays.

«L'Armée nationale a reçu 12 membres du groupe armé organisé résiduel (des Farc, ndlr) qui se sont volontairement rendus dans le département d'Arauca, notamment des indigènes, un étranger et des mineurs recrutés illégalement par ce groupe illégal», a indiqué le ministère dans un communiqué. Après s'être présentés devant les autorités, les quatre mineurs ont été mis à la disposition de l'Institut colombien de protection de la famille (ICBF), a précisé la même source, ajoutant que les huit autres dissidents ont remis à l'armée deux grenades à main, cinq armes de poing, une mitraillette et 154 balles de différents calibres.

Le ministre de la Défense, Guillermo Botero, s'est rendu à Arauca, à la frontière avec le Venezuela, pour s'informer de la situation de ces ex-membres de la guérilla, parmi lesquels figure une vénézuélienne. Les membres de ce groupe de dissidents se sont rendus au poste de contrôle du bataillon spécial des routes n° 16, situé à Selvas de Lipa, dans la municipalité d'Arauca, a ajouté la même source.

Sur la base d'informations fournies par deux de ces dissidents, des unités de l'armée se sont rendues dans un camp des guérilleros où elles ont saisi 13 fusils, 2.387 cartouches de différents calibres et six grenades, selon la même source.

En vertu d'un accord historique de paix conclu en novembre 2016 avec le gouvernement colombien, les Farc ont démobilisé leurs 7.000 combattants et se sont transformées en parti politique sous le même acronyme.

TURQUIE-UE: La Turquie va accroître ses activités de forage en Méditerranée orientale en dépit des sanctions de l'UE

La Turquie compte envoyer un quatrième navire de forage en vue d'accroître ses activités d'exploration en Méditerranée orientale en dépit de la décision de l'Union européenne (UE) d'imposer des sanctions à l'encontre d'Ankara, a déclaré mardi le ministre turc des Affaires étrangères.

Ankara ne permettra à personne d'usurper les droits des Chypriotes turcs, a affirmé Mevlut Cavusoglu lors de la conférence de presse organisée pendant sa visite en Macédoine du Nord.

Lundi, le Conseil européen a décidé de suspendre les négociations de haut niveau entre l'UE et la



Turquie sur un accord relatif à l'aviation en raison des activités de forage de la Turquie au large de Chypre. Le Conseil européen a également approuvé une proposition visant à réduire des fonds de préadhésion d'un montant de plus de 145 millions d'euros (163 millions de dollars des américains) qui devaient être consentis à la Turquie pour 2020. En dépit des mises en garde de l'UE et des Etats-Unis, Ankara a envoyé deux navires de forage, «Fatih» et «Yavuz», en Méditerranée orientale cette année, afin de procéder à des opérations d'exploration de gisements de gaz et de pétrole.

TAXATION DU NUMÉRIQUE: Paris appelle le G7 à ouvrir la voie à un accord

Le ministre français des Finances Bruno Le Maire a appelé mardi ses homologues du G7 à ouvrir la voie à un accord international sur la taxation des géants du numérique, lors de leur réunion de mercredi et jeudi à Chantilly (nord est de la France).



Une semaine après la décision américaine d'ouvrir une enquête concernant la taxe sur le numérique approuvée par la France, le ministre a tenté d'inciter les dirigeants américains à mettre les bouchées doubles pour qu'un accord mondial soit rapidement approuvé à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), qui s'est donné jusqu'en 2020 pour y parvenir.

«Je suis profondément convaincu que pendant ce G7, nous serons capables de trouver une solution internationale satisfaisante et que ce consensus (...) ouvrira la voie à un accord à l'OCDE», a affirmé le ministre lors d'une conférence à Paris consacrée aux 75 ans des accords de Bretton Woods.

«C'est le meilleur moyen de régler ce problème», a-t-il ajouté, regrettant que les Etats-Unis aient lancé une enquête dans le cadre de l'article de la loi du commerce dit «Section 301». Cela pourrait, en fonction des conclusions auxquelles elle aboutit, entraîner des mesures de représailles américaines.

ricaines.

M. Le Maire a prévu une rencontre mercredi matin avec son homologue américain Steven Mnuchin, juste avant l'ouverture officielle du G7 Finances, une réunion préparatoire du sommet des chefs d'Etat du G7 qui se tiendra à Biarritz (Sud-Ouest) fin août.

Lors de cette rencontre, il «invitera M. Mnuchin à accélérer les efforts pour parvenir à définir la fiscalité du XXIe siècle plutôt que de nous menacer de sanctions et de rétorsions, qui ne sont pas forcément les meilleures politiques entre alliés», a expliqué une source française.

Face au risque de multiplication de projets de taxation des géants du numérique par des pays comme la France, le Royaume-Uni ou encore l'Espagne, les Etats-Unis ont débouqué en début d'année les négociations au sein de l'OCDE qui n'avançaient pas depuis plusieurs années. Pour sa présidence cette année du G7, la France s'est fixée l'objectif de réduire le décalage entre la réalité économique mondiale et la réalité

fiscale» après l'émergence au cours des dernières décennies des GAFAs (un acronyme désignant les géants américains Google, Amazon, Facebook et Apple). «Il faut une fiscalité du XXIe siècle pour le modèle économique du XXIe siècle», a expliqué une source au ministère des Finances. Un autre dossier épineux figure au menu des grands argentiers de la planète à Chantilly: le projet de monnaie virtuelle Libra du géant américain Facebook, qui suscite de nombreuses préoccupations de la part des ministres et des banquiers centraux.

«Nous ne pouvons pas laisser des entreprises, qui servent des intérêts privés, se doter des moyens de la souveraineté monétaire. Nous devons agir», a assuré M. Le Maire lors de sa conférence.

La présidence française du G7 a également l'ambition de «mettre fin à l'évasion fiscale» qui «permet à des multinationales de réaliser des profits à un endroit et de les déplacer à un autre où les niveaux de taxation sont inférieurs».

CANADA

L'armée canadienne enquête sur un vol de données sensibles

L'armée canadienne a ouvert une enquête portant sur un vol de données sensibles par un ex-employé d'un centre de recherche, a-t-on indiqué mardi de sources concordantes.

Selon la télévision publique Radio-Canada, cet ex-employé civil, spécialisé en balistique et désormais à la retraite, est soupçonné – mais pas formellement accusé – d'avoir volé et détruit quelque 30.000 fichiers contenant «des informations très sensibles».

Le porte-parole du ministre de la Défense Harjit Sajjan a confirmé qu'une enquête (était) en cours», insistant qu'il serait imprudent pour nous de davantage commenter l'affaire à ce point». Un document judiciaire consulté par Radio-Canada indique que la police militaire canadienne a demandé et obtenu un mandat de perquisition pour accéder à un lieu «hautement sécuritaire» du centre de Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), situé près de la base militaire de Valcartier, au nord de Québec.

Le document officiel précise que «certains fichiers auraient été copiés et sup-



primés, +comme des photos de résultats balistiques, des vidéos de tests et essais balistiques, des modes opératoires et des documents d'achat de munitions», affirme Radio-Canada.

L'ex-employé en cause, parti à la retraite en avril 2018, «aurait commis un geste d'insubordination envers ses supérieurs» avant de quitter l'armée, poursuit la télévision publique, selon qui il a été dénoncé par trois de ses anciens collègues du RDDC.

ASP

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
N° fiscal 000 234 015 009 059.
...../2019

Mise en demeure n° 01

L'entreprise (EURL) IK TRAVAUX HYDRAULIQUE Gérant TABAKH WALID demeurant à la Cité 560 lots boulevard "A-W" N° 16 Bordj Bou Arreridj titulaire de la réquisition ministérielle N° 2767/2018 du 24/10/2018 relative à:

Réalisation des Travaux d'aménagement Extérieur et Eclairage Public de 1750 logements (700 LPL+200 LPA+450 RHP +1100 LV) –R01 ROUTE DE BIR S'NAB – (2^{ème} Tranche) Bordj Bou Arreridj

Est mise en demeure pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaires et augmenter la cadence des travaux pour l'achèvement du projet objet de la réquisition citée dessus et ce ,sous huitaine à partir du la parution de cette mise en demeure aux quotidiens nationaux

Faute de quoi, des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de l'entreprise.

DK NEWS

Anep : 1916016177 du 18/07/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE – ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle d'el tarif
Identification fiscale N° 000216299033049
Sous-direction fonction supports
Département Achats et logistique

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : 10/DO/SDFS/DAL/SA/2019 DO EL TARF

La direction opérationnelle de la wilaya d'el TARF, lance Un Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de Capacités Minimales pour TRAVAUX DE REMPLACEMENT, REPARATION ET DEVELOPPEMENT DU RESEAU TELEPHONIQUE URBAIN

Eligibilité des candidats :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité « construction des réseaux et des centres électriques et téléphoniques ».

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie télécom à l'adresse suivante Direction Opérationnelle d'El Tarif Sous-direction fonction supports Département Achats et logistique Service Achat

Contre paiement de 5 000.00 DA, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie à verser au compte N° 001 00489030000004/29 compte BNA /Agence EL TARF 489.

Présentation des offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « Offre financière ».

- Le dossier administratif comprend l'original du dossier administratif.
- L'offre technique comprend l'original de l'offre technique.
- L'offre financière comprend l'original de l'offre financière.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivant :

ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle d'El Tarif

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : 10/DO/SDFS/DAL/SA/2019 DO EL TARF

« Travaux de remplacement, réparation et développement du réseau téléphonique urbain »
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle d'El Tarif

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale ou le site web d'Algérie télécom (www.at.dz).

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège de la Direction Opérationnelle de la wilaya d'El Tarif

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 1916016191 du 18/07/2019

ÉTATS-UNIS Record de nominations aux Emmy Awards pour la série «Game of Thrones»

La série à succès «Game of Thrones» très populaire aux Etats-Unis et à travers le monde, a battu un record mardi aux Emmy Awards, les récompenses de la télévision américaine, avec 32 nominations.

La série médiévale-fantastique de HBO, qui vient de s'achever cette année avec sa huitième saison, devance «La fabuleuse Mme Maisel», série d'Amazon qui compte pour sa part 20 nominations aux Emmys, dont la 71e édition se tiendra à Los Angeles en septembre.

«GoT», déjà la série la plus récompensée de la télévision américaine, compte maintenant 161 nominations à son palmarès. Le précédent record de nominations pour une édition était détenu par la série policière «New York Police Blues», avec 27 nominations en 1994. «A tous ceux qui vont ajouter 2019 à leur liste déjà longue des années marquées par des nominations ou des victoires... On ne s'en lasse pas!», a salué Frank Scherma, le PDG de l'Académie des arts et des sciences de la télévision, qui décerne ces récompenses.

Le 73e et dernier épisode de «Game of Thrones», diffusé en mai aux Etats-Unis, a battu le record d'audience de la série et de l'histoire de la chaîne HBO, qui la diffuse depuis 2011, avec 19,3 millions de téléspectateurs.

Ses stars Emilia Clarke et Kit Harington concourront pour les récompenses de meilleure actrice et meilleur acteur, alors que huit autres acteurs sont nommés pour une apparition ou un rôle secondaire. Un autre programme de HBO, «Chernobyl», occupe la troisième place du classement des séries les plus nommées cette année, avec 19 occurrences. La mythique émission de télévision du samedi soir «Saturday Night Live» compte 18 nominations, devant la série comico-poli-



cière de HBO «Barry» (17), à égalité avec la mini-série de la chaîne FX «Fosse Verdon».

Le documentaire Netflix sur Beyoncé, «Homecoming: A Film by Beyoncé», qui revient sur la performance de la reine de la pop l'année dernière lors du festival de Coachella, a pour sa part glané six nominations.

Les deux documentaires sur les abus sexuels présumés de Michael Jackson et R. Kelly, «Leaving Neverland» et «Surviving R. Kelly», sont également nommés après avoir fait couler beaucoup d'encre à leur sortie. Petite déception pour «Big Bang Theory», la sé-

rie comique de CBS championne de l'audimat, qui ne compte aucune nomination alors que sa douzième et dernière saison s'est achevée en mai avec, en guise d'adieu, une cérémonie lors de laquelle les acteurs ont laissé leurs empreintes dans le ciment au Chinese Theatre, cinéma historique de Hollywood.

Les 24.000 membres de l'Académie des arts et des sciences de la télévision n'ont également pas nommé les stars du grand écran Julia Roberts («Homecoming», Amazon) et Jim Carrey («Kidding», Showtime).

SALON NATIONAL DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL: La ville de Bouira retrouve son ambiance nocturne



La ville de Bouira a retrouvé son ambiance nocturne grâce à une série variée d'activités artistiques organisée en marge du 1er salon national des arts traditionnels et cultures populaires du patrimoine immatériel algérien, qu'abrite la maison de la culture Ali Zaâmoum.

Durant la journée, les participants au Salon présentent aux visiteurs leurs différents produits et objets traditionnels illustrant la culture de chaque région du pays. Une multitude d'exposition sont organisées à l'intérieur et à l'extérieur de la maison de la culture, ce qui draine chaque jour un grand nombre de visiteurs.

«Les activités se poursuivent depuis dimanche, nous avons des conférences, des ateliers pour la poésie et pour les contes, qui s'ajoutent à toutes ces expositions, tout ça drainé un grand public», a indiqué la directrice de la maison de la culture Ali Zaâmoum, Salihia Chirbi.

Le programme ne s'arrête pas dans la soirée, des Chants (Chevighen) et des danses populaires ainsi que des contes sont organisés chaque soir à partir de 20h sur l'esplanade jouxtant la maison de la culture. Le grand nombre de familles et enfants, qui y viennent chaque soir, crée souvent une ambiance nocturne particulière.

La magie et les spectacles de danse produits au rythme de la musique folklorique mettent de l'ambiance sur la scène à la grande joie des visiteurs, en quête de détente pour rompre avec la routine du travail et la chaleur estivale.

«Je viens en famille chaque soir ici pour assister à ces beaux spectacles de danse kabyles. C'est vraiment magnifique, il y'a du monde, notre pays est fort grâce à sa diversité culturelle et artistique», s'est réjoui Raouf, un trentenaire rencontré lundi soir par l'APS à l'entrée de la maison de la culture. Les stands des expositions dédiées aux habits, bijoux, tapis, gâteaux, poterie et autres produits traditionnels restent ouverts la nuit pour permettre aux visiteurs de découvrir les arts traditionnels de chaque wilaya du pays.

Certaines wilayas, à l'image de Laghouat et d'El Ménéa ont installé leurs tentes à l'extérieur de la maison de la culture, où elles exposent les différents produits et objets traditionnels. Des galas artistiques sont aussi organisés chaque soir dans la grande salle de la maison de la culture, drainant un grand public.

«Je suis très contente que cet événement réussisse dans notre wilaya (Bouira), nous avons d'autres activités et des concours de poésies ainsi que de conte pour enfant, qui sont programmés à cette occasion», a indiqué Mme Chirbi. La première édition de ce salon national ouvert dimanche dernier et à laquelle prennent part 30 wilayas du pays, se poursuivra jusqu'au 18 du mois en cours.

AFRIQUE DU SUD Décès du musicien sud-africain Johnny Clegg

Le musicien sud-africain Johnny Clegg, surnommé le «Zoulou blanc», est mort mardi des suites d'un cancer à l'âge de 66 ans, a annoncé son manager. «Johnny est décédé paisiblement aujourd'hui, entouré de sa famille à Johannesburg (...), après une bataille de quatre ans et demi contre le cancer», a déclaré Roddy Quin sur la chaîne de télévision publique SABC.

«Il a joué un rôle majeur en Afrique du Sud en faisant découvrir aux gens différentes cultures et en les rapprochant», a-t-il ajouté dans un communiqué.

«Il nous a montré ce que cela signifiait d'embrasser d'autres cultures sans per-

dre son identité». Johnny Clegg a puisé dans la culture zoulou son inspiration pour concevoir une musique révolutionnaire où les rythmes africains endiablés cohabitent avec guitare, clavier électrique et accordéon. Son album «Scatterlings of Africa» en 1982 l'avait propulsé en tête des hit-parades en Grande-Bretagne et en France. L'un de ses plus grands tubes planétaires, «Asimbonanga» («Nous ne l'avons pas vu», en langue zoulou), est dédié à Nelson Mandela, le héros de la lutte anti-apartheid. Le chanteur et danseur, qui souffrait d'un cancer du pancréas, avait récemment fait une tournée mondiale d'adieu.



CEDEAO : Vers l'adoption d'un plan d'action pour le retour des biens culturels africains

Les ministres de la Culture des Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se réuniront mercredi à Cotonou (Bénin) pour approuver un plan d'action régional 2019-2023 sur le retour des biens culturels africains dans leurs pays d'origine, a indiqué lundi soir l'organisation sous-régionale.

Elle a précisé dans un communiqué que cette réunion fera suite à celle des responsables du patrimoine culturel et des musées qui a eu lieu du 9 au 11 avril à Cotonou et dont l'objectif était de proposer une stratégie et un plan d'action pour le retour de ces biens ainsi que pour les conditions de

conservation de ces biens une fois restitués.

Le plan d'action régional de la CEDEAO découle de l'adoption par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'institution, réunis lors de leur 54e sommet en décembre 2018 à Abuja (Nigeria), d'une déclaration politique sur le retour de ces biens culturels africains.

«La politique culturelle de la CEDEAO est l'instrument dont s'est dotée l'organisation sous-régionale en vue de contribuer au développement socio-économique durable et à l'intégration régionale par la promotion de la diversité culturelle et des industries culturelles et créatives», ajoute le communiqué.



BOXE:

Khan affirme que Pacquiao est d'accord pour l'affronter

Le boxeur britannique Amir Khan a affirmé mardi qu'un accord avait été trouvé pour l'organisation d'un combat entre lui et le Philippin Manny Pacquiao en Arabie saoudite le 8 novembre. «C'est signé et fait, affronter Manny Pacquiao est génial», a assuré Amir Khan à la station de radio TalkSport depuis sa salle d'entraînement à Bolton. Manny Pacquiao n'a pas officiellement confirmé. Khan a remporté le titre WBC des mi-moyens après une victoire par K-O contre l'Australien Billy Dib à Djeddah, en Arabie saoudite, vendredi. Le boxeur de 32 ans compte retourner dans ce pays le 8 novembre pour affronter son ancien partenaire d'entraînement à Riyad, alors que «Pac Man» doit affronter Keith Thurman pour le titre WBA des mi-moyens à Las Vegas samedi. «Quoi qu'il fasse contre Thurman, je suis convaincu que c'est un gros combat», s'est réjoui le Britannique. Une proposition de combat entre les deux boxeurs avait échoué en 2017.

Pacquiao, 40 ans, affiche un bilan de 61 victoires, 7 défaites et 2 nuls en 24 ans de carrière professionnelle, contre 34 victoires et 5 défaites pour Khan.

BASKET:

Ben Simmons ne participera pas au Mondial avec l'Australie

Ben Simmons, pensionnaire des Philadelphia Sixers, qui vient de signer un contrat de prolongation de cinq ans pour 170 millions de dollars, a confirmé mardi qu'il ne prendrait pas part avec l'Australie à la Coupe du monde 2019 privilégiant sa préparation de la pré-saison NBA.

Dans un communiqué posté sur Twitter, la star de Melbourne a déclaré qu'elle ne ferait pas le voyage au Championnat FIBA en Chine du 31 août au 15 septembre.

«Je voulais faire savoir à tous qu'après avoir consulté mes représentants, j'avais pris la difficile décision de renoncer à ma participation à la Coupe du monde en Chine», a expliqué Simmons.

«En fin de compte, nous avons décidé qu'il était préférable que je rentre en septembre à Philadelphie afin de me familiariser avec mes nouveaux coéquipiers et me préparer pour la prochaine saison de NBA», a ajouté le joueur.

L'agent du natif de Melbourne, Rich Paul, avait déclaré à ESPN qu'il était «douteux» que son poulain joue pour l'Australie lors de la Coupe du monde. Simmons, 22 ans, avait initialement indiqué qu'il avait l'intention de disputer le tournoi, déclarant en mai qu'il avait «hâte de représenter l'Australie à la prochaine Coupe du monde en Chine».

ESPN avait indiqué que Simmons, qui a également déclaré forfait lors des Jeux olympiques de 2016 au Brésil, veut se concentrer sur la saison NBA 2019-2020.

L'équipe d'Australie devrait néanmoins pouvoir compter sur d'autres joueurs de la NBA, notamment Joe Ingles (Utah Jazz), Andrew Bogut (Golden State Warriors), Patty Mills (San Antonio Spurs) et Aron Baynes (Phoenix Suns).

Simmons, qui peut évoluer aux postes d'ailier ou de meneur, a connu une saison solide avec les Sixers l'an dernier, qui lui a permis de participer au All-Star Game, avec une moyenne de 16,9 points, 8,8 rebonds et 7,7 passes par match.

APS

12^{ES} JEUX AFRICAINS (RABAT-2019) : Les préparatifs des Jeux ont atteint un taux d'avancement supérieur à 95%

Les préparatifs de la 12^e édition des Jeux africains, prévue du 19 au 31 août à Rabat (Maroc), ont atteint un taux d'avancement supérieur à 95%, a assuré le ministre de la Jeunesse et des Sports marocain, Rachid Talbi Alami.

«Sur une demande de l'Union africaine, le Maroc a accepté d'accueillir cet événement sportif continental majeur.

Les autorités concernées ont, dès lors, entamé les préparatifs des Jeux dont le taux d'avancement est supérieur à 95%, a déclaré Rachid Talbi Alami lors d'une conférence de presse dédiée à la présentation de ces jeux.

Le Maroc avait signé le protocole d'accord pour l'organisation des Jeux en décembre 2018 sur une demande de l'Union africaine, de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique, de l'Union des confédérations des sports africains et du Comité d'organisation des Jeux africains, à la suite du retrait de la Guinée équatoriale, qui s'était engagée auparavant à organiser la compétition continentale.

Le ministre marocain a relevé que son pays profitera grandement des Jeux africains, précisant que les installations mises en place pour réussir cet événement permettront au Royaume de s'offrir des athlètes de haut niveau dans les différentes disciplines.

«Cette édition connaîtra la participation de 6.500 athlètes et sportifs, 1.500 cadres techniques et chefs de délégations,



WELCOME AFRICA

ainsi que 2.000 volontaires qui accompagneront les participants tout au long de la compétition, soit un total d'environ 15.000 personnes», a fait savoir le ministre lors de cette conférence marquée par la présence du vice-président des Comités nationaux olympiques africains (CNOA) et du président du comité de coordination des 12^{es} Jeux africains, Joao Manuel da Costa Alegre Afonso, le président de l'Union des confédérations sportives africaines, Ahmed Nasser, le directeur général de l'édition, Abdelatif Abbad, ainsi que quelques présidents des Fédérations royales marocaines.

Les Jeux africains «Rabat 2019» seront organisés dans

les villes de Salé, Rabat, Témara, Casablanca, El Jadida, Mohammedia et Benslimane, Talbi Alami a expliqué que le choix a été porté sur ces villes en raison du niveau de leurs infrastructures sportives et des sites d'hébergement adéquats pour accueillir les différentes disciplines programmées.

Pour sa part, Da Costa Alegre Afonso a indiqué que «le Maroc est un pays leader dans le domaine du sport qui dispose des capacités nécessaires pour faire de ces Jeux africains une fête continentale par excellence, exprimant sa satisfaction quant à la coopération entre les différents acteurs concernés».

L'édition de cette année sera lancée avec une nouvelle génération de jeux, puisqu'elle comprendra 17 disciplines qualificatives pour les Jeux olympiques qui se dérouleront en 2020 à Tokyo.

A cette occasion, le comité d'organisation a dévoilé la mascotte des 12^{es} Jeux africains, représentant un «lion de l'Atlas», tandis que Barid Al-Maghrib a émis deux timbres-postes dédiés à cette compétition.

Les Jeux africains sont organisés tous les quatre ans.

La capitale du Congo Brazzaville a accueilli la première édition en 1965 et la dernière en 2015, tandis que celle de 2023 sera abritée par le Ghana.

TENNIS/ CHAMPIONNATS ARABES DES JEUNES: L'Algérie avec treize athlètes à Tunis

Treize (13) athlètes dont cinq (05) filles représenteront l'Algérie aux Championnats arabes des jeunes de tennis, prévus à Tunis, du 26 juillet au 4 août 2019, a annoncé la Fédération algérienne de tennis (FAT). Chez les garçons, l'Algérie sera représentée par Lokmane Kenouni

(11 ans), Menaceur Fadel (11 ans), Zakaria Belkacemi (12 ans) Wassim Benguergoura (12 ans), Lotfi Zerbout (13 ans), Abdelhamid Abdelmalek (13 ans), Slimane Kichou (14 ans) et Reda Ghetas (14 ans). La gent féminine sera présentée avec Maria Badeche (11 ans), Ouarda Kihel (11

ans), Imen Ghetas (12 ans), Serine Kaidi (12 ans) et Rawen Aya Meharki (13 ans). Selon la même source, la direction technique nationale (DTN) de la FAT a désigné Abdelhafid Ghetas et Fawzi Gafaiti pour l'encadrement technique des jeunes algériens à Tunis.

JM-2021 :

Le CIJM entame ce jour sa troisième visite à Oran

Une délégation du Comité international des jeux méditerranéens (CIJM), présidée par son secrétaire général, le grec Iakovos Filippousis, entame jeudi une visite de trois jours à Oran dans le cadre du suivi des préparatifs de la ville pour accueillir les jeux méditerranéens (JM) de 2021, a indiqué mercredi le Comité local d'organisation de l'épreuve.

Le SG du CIJM, qui effectue son premier déplacement à Oran, et ses assistants, tien-

dront jeudi dans un hôtel de la capitale de l'Ouest, une réunion de travail avec les responsables locaux, à leur tête le wali, puis effectuera le lendemain une tournée au niveau des différents sites retenus pour les compétitions ainsi que l'hébergement des athlètes et leurs accompagnateurs lors de la 19^e édition des JM, a-t-on précisé.

La délégation, qui devrait animer une conférence de presse samedi, dernier jour de

sa visite à Oran, comptera dans sa composante des responsables de différentes commissions, a ajouté la même source.

Il s'agit de la troisième visite d'inspection effectuée par des émissaires du CIJM à Oran depuis novembre 2018. Les membres de cet organisme s'étaient déclarés, à l'issue des deux précédentes visites sur les lieux, satisfaits de l'évolution des préparatifs en vue de la prochaine édition des JM, a-t-on rappelé. Un intérêt particulier est ac-

cordé par les pouvoirs publics pour le déroulement "dans les meilleures conditions" de la prochaine étape des JM, une compétition que le pays abrite pour la deuxième fois de son histoire après l'édition de 1975, avait assuré le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, Kamal Beldjoud, nommé dernièrement président de la Commission interministérielle technique chargée du suivi des chantiers des nouvelles installations sportives à Oran.

ATHLÉTISME / MEETING DE SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN (800 MÈTRES): L'Algérien Taoufik Makhloufi en deuxième position

L'Algérien Taoufik Makhloufi a pris la deuxième place sur le 800 mètres du meeting international de Sotteville-lès-Rouen, disputé mardi soir en France, avec un chrono de 1:46.33.

La course a été remportée par le Kenyan Alfred Kipketer, en 1:45.59, alors que son compatriote Nicholas Kipkoeh a complété le podium, avec un chrono de 1:46.59.

Une performance qui permet à Makhloufi de réaliser les minima des prochains Jeux Africains, prévus au mois d'août prochain à Rabat (Maroc) et qui étaient fixés par la Direction technique nationale (DTN) à 1:46.35.

Le Meeting de Sotteville-lès-Rouen représente la première sortie officielle pour Makhloufi depuis les derniers Jeux Olym-

piques d'été, disputés en 2016 à Rio (Brésil) où il avait décroché deux médailles d'argent sur le 800 et le 1500 m.

Il s'agit donc d'une très bonne reprise pour le champion olympique du 1500m à Londres 2012, dont le principal objectif cette saison sera les Championnats du monde d'athlétisme, prévus du 27 septembre au 6 octobre 2019 à Doha (Qatar).

CAN-2019 (FINALE) SÉNÉGAL - ALGÉRIE : Les «Verts» ont rendez-vous avec l'histoire

La sélection algérienne de football aura rendez-vous avec l'histoire, demain contre le Sénégal, en finale de la 32e Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019), au stade international du Caire (20h00 algériennes).



Les «Verts», que personne n'attendait à ce dernier stade de la compétition, ont réalisé un parcours époustouflant, éliminant notamment tour à tour la Côte d'Ivoire et la Nigeria, deux ogres du football continental. L'équipe nationale, cuvée Djamel Belmadi, a su se frayer un chemin dans ce tournoi, le premier en présence de 24 pays, pour se positionner comme le favori N.1 à la succession du Cameroun, éliminé en 1/8 de finale.

Le Sénégal de Sadio Mané (Liverpool) est venu se dresser sur le chemin de l'Algérie dans ce qui sera le dernier obstacle pour décrocher une éventuelle deuxième étoile africaine, 29 ans après un premier titre remporté à domicile.

En ce mois de mars 1990, les «Verts», dirigés alors sur le banc par le regretté Abdelhamid Kermali, offraient à l'Algérie son premier trophée africain, en battant en finale la Nigeria (1-0) grâce à un but de Cherif Oudjani.

Dix années plus tôt, l'Algérie animait sa première finale, perdue face au Nigeria (3-0), pays organisateur.

Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez auront à cœur de rééditer l'exploit de leurs aînés et écrire une nouvelle page dans l'histoire du football national, même si la mission sera difficile face au Sénégal, première nation sur le plan continental (22e au dernier classement de la Fifa).

Les deux équipes se sont déjà affrontées en phase de poules (Gr).

C), dans un match soldé par une victoire de l'équipe nationale (1-0), grâce à un but de Youcef Belaïli.

L'Algérie reste toujours invaincue dans ses confrontations avec le Sénégal en phases finales de la CAN.

Belmadi - Cissé, duel de tacticiens

En attendant cette cinquième confrontation entre les deux pays à la CAN, l'Algérie reste devant avec trois succès contre un seul match nul, de quoi donner un ascendant psychologique aux «Verts», décidés et déterminés plus que jamais à aller jusqu'au bout de leur aventure.

Si le match sera âprement disputé entre les 22 acteurs sur le rectangle vert, le duel s'annonce aussi passionnant entre le sélectionneur national Djamel Belmadi et son homologue sénégalais Aliou Cissé, deux techniciens de métier qui ont réussi à s'imposer et ravir la «vedette» à des sélectionneurs de renom en Egypte tels qu'Hervé Renard (Maroc), Alain Giresse (Tunisie) ou encore Javier Aguirre (Egypte).

Amis de longue date pour avoir grandi dans le même quartier en France, le duel entre Djamel Belmadi et Aliou Cissé va constituer un match dans le match. Si Belmadi semble avoir une longévité d'avance pour avoir battu son adversaire au premier tour, Cissé, en poste depuis 2015, va chercher à prendre sa revanche et mener les «Lions de la Teranga» au premier titre de leur histoire.

Sur le plan de l'effectif, l'équipe nationale se présentera avec un groupe au complet, à l'exception du défenseur Youcef Atal, forfait en raison d'une fracture de la clavicule. Pas de suspension également, puisque les Bensebaini, Bennacer et Guedioura, qui risquaient de rater cette finale, n'ont pas été avertis en demies.

Les Sénégalais, qui seront privés des services de l'imposant défenseur central Kalidou Koulibaly (Naples), suspendu pour cumul de cartons, ten-

teront d'écrire leur nom sur les tablettes de l'épreuve pour la première fois de leur histoire, 17 ans après leur défaite en finale de la CAN-2002 face au Cameroun (0-0, aux t.a.b : 2-3) à Bamako.

La Confédération africaine de football a désigné l'arbitre sud-africain Victor Miguel de Freitas Gomes pour diriger la finale.

Il sera secondé par son compatriote Zaki Sawila et Sorro Fustoni du Lesotho, tandis que le Congolais Jean-Jacques N'Dala sera le quatrième arbitre. L'arbitre sud-africain de 36 ans a déjà dirigé deux rencontres de la CAN-2019, en l'occurrence le match d'ouverture Egypte - Zimbabwe et le huitième de finale Ghana - Tunisie.

Les 10 derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter le Sénégal

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter le Sénégal vendredi au Caire (20h00 algériennes), en finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 de football :

14 juillet 2019 au Caire (CAN-2019/demi-finales):
Algérie - Nigeria 2-1

Buts : Troost-Ekong (c.s.c 40e), Mahrez (90e+4)

11 juillet 2019 à Suez, Egypte (CAN-2019/quarts de finale):
Algérie - Côte d'Ivoire 1-1 a.p. (Algérie aux t.a.b 4-3)

But : Feghouli (20e)

7 juillet 2019 au Caire (CAN-2019/huitièmes de finale):

Algérie - Guinée 3-0

Buts : Belaïli (34e), Mahrez (57e), Ounas (82e)

1er juillet 2019 au Caire (CAN-2019/phase finale):

Algérie - Tanzanie 3-0

Buts : Slimani (35e), Ounas (39e, 45e+1)

27 juin 2019 au Caire (CAN-2019/phase finale):

Algérie - Sénégal 1-0

Buts : Belaïli (49e)

23 juin 2019 au Caire (CAN-2019/phase finale):

Algérie - Kenya 2-0

Buts : Bounedjah (34e s.pen), Mahrez (43e)

16 juin 2019 à Doha (amical):

Algérie - Mali 3-2

Buts : Bounedjah (40e), Belaïli (75e s.pen), Delort (81e)

11 juin 2019 à Doha (amical):

Algérie - Burundi 1-1

But : Bounedjah (68e)

26 mars 2019 à Blida (amical):

Algérie - Tunisie 1-0

But : Bounedjah (69e s.pen)

22 mars 2019 à Blida (CAN-2019/qualifications):

Algérie - Gambie 1-1

But : Mehdi Abeid (42e)

Bilan en 10 matchs : 7 victoires, 3 nuls, 0 défaite

Buts marqués : 18 / Buts encaissés : 6

Buteurs : Bounedjah (4), Mahrez (3), Belaïli (3), Ounas (3), Abeid (1), Delort (1), Slimani (1), Feghouli (1), Troost-Ekong (1, c.s.c.)

LE PALMARÈS AVANT LA FINALE DE LA 32E ÉDITION

Palmarès de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football avant la finale de la 32e édition prévue vendredi au Caire (20h00 algériennes) entre l'Algérie et le Sénégal :

1957: Egypte (au Soudan), 4-0 contre l'Éthiopie

1959: Egypte (en Egypte), première de la poule finale

1962: Éthiopie (en Éthiopie), 4-2 a.p. contre l'Égypte

1963: Ghana (au Ghana), 3-0 contre le Soudan

1965: Ghana (en Tunisie), 3-2 a.p. contre la Tunisie

1968: Congo-Kinshasa/actuelle RDC (en Éthiopie), 1-0 contre le Ghana

1970: Soudan (au Soudan), 1-0 contre le Ghana

1972: Congo (au Cameroun), 3-2 contre le Mali

1974: Zaïre/actuelle RDC (en Égypte), 2-0 contre la Zambie

1976: Maroc (en Éthiopie), premier de la poule finale

1978: Ghana (au Ghana), 2-0 contre l'Ouganda

1980: Nigeria (au Nigeria), 3-0 contre l'Algérie

1982: Ghana (en Libye), 1-1 a.p., 7-6 aux t.a.b. contre la Libye

1984: Cameroun (en Côte d'Ivoire), 3-1 contre la Nigeria

1986: Égypte (en Égypte), 0-0 a.p., 5-4 aux t.a.b. contre le Cameroun

1988: Cameroun (au Maroc), 1-0 contre la Nigeria

1990: Algérie (en Algérie), 1-0 contre la Nigeria

1992: Côte d'Ivoire (au Sénégal), 0-0 a.p., 11-10 aux t.a.b. contre le Ghana

1994: Nigeria (en Tunisie), 2-1 contre la Zambie

1996: Afrique du Sud (en Afrique du Sud), 2-0 contre la Tunisie

1998: Égypte (au Burkina Faso), 2-0 contre l'Afrique du Sud

2000: Cameroun (au Ghana et au Nigeria), 2-2 a.p., 4-3 aux t.a.b. contre la Nigeria

2002: Cameroun (au Mali), 0-0 a.p., 4-2 aux t.a.b. contre le Sénégal

2004: Tunisie (en Tunisie), 2-1 contre le Maroc

2006: Égypte (en Égypte), 0-0 a.p., 4-2 aux t.a.b. contre la Côte d'Ivoire

2008: Égypte (au Ghana), 1-0 contre le Cameroun

2010: Égypte (en Angola), 1-0 contre le Ghana

2012: Zambie (au Gabon et en Guinée Equatoriale), 0-0 a.p., 8-7 aux t.a.b. contre la Côte d'Ivoire

2013: Nigeria (en Afrique du Sud), 1-0 contre le Burkina Faso

2015: Côte d'Ivoire (en Guinée Equatoriale), 0-0 a.p., 9-8 aux t.a.b. contre le Ghana

2017: Cameroun (au Gabon), 2-1 contre l'Égypte

2019: ???

La finale de la Ligue des champions jouée sur un seul match à partir de 2020 (CAF)

La finale de la Ligue des champions africaine, dont le format en manches aller et retour a provoqué la polémique fin mai, se jouera sur un seul match et sur terrain neutre à partir de 2020, a décidé mercredi le comité exécutif de la CAF, réuni au Caire.

Les dirigeants du football continental ont pris la même décision pour la Coupe de la confédération, qui respectait le même système que la Ligue des champions depuis sa création en 2004.

Un appel d'offres sera lancé pour désigner les villes hôtes de ces rencontres, selon une source proche de l'organisation.

Le changement de format répond à la polémique née de la dernière finale de la Ligue des champions qui a écorné l'image du foot africain.

Son sort est toujours en suspens, depuis que le Wydad Casablanca a décidé de quitter la pelouse en plein match retour, sur la pelouse de l'ES Tunis, pour protester contre la panne de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

Alors qu'elle avait en premier lieu entériné le sacre des Tunisiens, la CAF a choisi début juin de faire rejouer ce match sur terrain neutre, à une date encore à déterminer.

Les deux clubs ont saisi le Tribunal arbitral du sport (TAS), qui doit rendre sa décision d'ici le 31 juillet.

D'autre part, la Coupe d'Afrique féminine se jouera désormais à 12 équipes, plutôt que huit.

La CAF réunit son congrès jeudi au Caire, à la veille de la finale de la 32e CAN opposant l'Algérie au Sénégal, vendredi soir (20h00 algérienne).

COUPE ARABE DES CLUBS : La JS Saoura officiellement invitée à prendre part à compétition

La JS Saoura a été officiellement invitée mercredi par l'Union arabe de football (UFAA) à prendre part à la deuxième édition dans la nouvelle version de la coupe arabe des clubs dont la finale aura lieu à Rabat (Maroc), a-t-on appris mercredi auprès du membre de la direction, Mohamed Djebbar.

«Nous avons été officiellement invités par l'UFAA à prendre part à la coupe arabe, dont la finale est prévue en 2020 à Rabat (Maroc)», a-t-il affirmé à l'APS.

Une délégation de la JS Saoura assistera à la cérémonie de tirage au sort prévue le 27 juillet prochain, a ajouté Djebbar.

«Nous sommes heureux de cette invitation de l'instance arabe et nous espérons, en compagnie du MC Alger et du CS Constantine, représenter dignement notre pays», a souligné pour sa part le président du comité des supporters du club du Sud, Mohamed Baglab. Depuis sa création en 1982, c'est la première fois qu'un club du sud du pays va prendre part à cette compétition arabe.

APS

CAN-2019 : Infantino : «L'Algérie est une grande équipe»

Le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Gianni Infantino, n'a pas tari d'éloges sur la sélection algérienne, qualifiée pour la finale de la CAN-2019, prévue demain face au Sénégal au stade international du Caire (20h00).

«C'est une grande équipe, elle est en finale. Félicitations à l'Algérie, mais au Sénégal aussi. Bonne chance à tout le monde, surtout à l'arbitre (rires)», a résumé Infantino dans une brève déclaration accordée à la presse en présence de l'APS, mercredi au Caire.

L'équipe nationale a réalisé jusque-là un parcours sans-faute, remportant l'ensemble de ses six matchs disputés depuis le début de la compétition.

Les «Verts» se sont qualifiés pour la finale en dominant le Nigeria (2-1), grâce notamment à un but inscrit dans le temps additionnel par Riyad Mahrez.

Le président de l'instance mondiale a rejoint la capitale égyptienne pour assister d'abord au match de classement pour la troisième place prévu mercredi soir entre la Tunisie et le Nigeria, puis à



la finale tant attendue vendredi entre l'Algérie et le Sénégal. En marge de sa visite, le président de la Fifa rencontrera des présidents de fédérations nationales et assistera aux travaux de l'assem-

blée ordinaire de la Confédération africaine (CAF) prévue jeudi au Caire. La Fifa a décidé de mettre sous tutelle la CAF à partir du 1er août prochain. La secrétaire générale de la Fifa, la Sénégalaise Fatma Sa-

moura, a été désignée en tant que déléguée-générale de la Fifa pour l'Afrique, avec la mission de mener un audit général de la CAF, confrontée à des problèmes depuis quelques mois.

LIGUE 1/MC ORAN : Les talents de la ville tournent le dos au club du «cœur»

Le nouveau directeur général et entraîneur du MC Oran, Si Tahar Cherif El Ouezzani, a trop misé sur les enfants de la ville pour redorer le blason du club de Ligue 1 de football, sauf qu'il a fini par déchanter après que les joueurs convoités lui aient tourné le dos.

Les observateurs sont unanimes à vanter la capitale de l'Ouest du pays comme étant un véritable vivier de talents. Oran a d'ailleurs tout le temps enfanté des joueurs de renom ayant marqué leur passage en sélection algérienne.

Les derniers en date, le duo Bounedjah-Belaïli, qui a contribué grandement à la qualification des Verts en finale de la Coupe d'Afrique des nations qu'ils vont disputer face au Sénégal vendredi au Caire. s années, les clubs oranais, à leur tête le MCO, puisqu'il s'agit du club-phare de la ville, ont très rarement profité des talents du cru, puisque la quasi-totalité des éléments doués n'hésitent pas à quitter «El-Bahia» pour aller monnayer leurs talents sous d'autres cieux.

Avec l'arrivée de l'ancien international

algérien, Cherif El Ouezzani, aux commandes des «Hamraoua» cet été, il a vite parié sur le retour des enfants de la ville pour contribuer à la résurrection d'un club qui ne cesse de manger de son pain noir.

A cet effet, il s'est empressé à prendre attache avec nombreux joueurs formés au MCO ou à l'ASM Oran, le deuxième club de la ville, pour les convaincre de porter les couleurs d'un «Mouloudia» qui aspire à renouer avec les titres après un quart de siècle de disette.

Mais à son grand désespoir, le nouvel homme fort des «Hamraoua» est en train d'essuyer échec après échec dans ce registre, alors qu'il pensait avoir fait l'essentiel avec les joueurs de la ville qu'il a ciblés.

Ainsi, tour après tour, les Tabti, Belkheir, Benayad, Koukheir et Beldjilali, pour ne citer que ceux là, ont préféré opter pour d'autres formations après avoir pourtant engagé des pourparlers avec Cherif El Ouezzani.

Certains d'entre eux lui ont même

donné leur accord pour rejoindre le MCO, selon les affirmations du DG du club. L'aspect financier ne serait certainement pas étrange à cette volte-face, surtout qu'au MCO la situation dans ce registre n'est guère reluisante.

Il s'agit aussi, selon les observateurs, de la cause principale ayant conduit les meilleurs joueurs oranais à choisir d'autres destinations au détriment du club du «cœur».

Les exemples sont d'ailleurs légion, et c'est ce qui explique du reste que la majorité des formations de l'élite compte dans ses rangs les meilleurs joueurs d'Oran, notent avec regret les supporters «Hamraoua». Cet état de fait devrait encore durer pour d'autres années, puisque les recruteurs des clubs algérois par exemple, à l'image du MC Alger, l'USM Alger et le CR Belouizdad, ont fait leurs «emplettes» à Oran cet été pour doter leurs effectifs des jeunes catégories par les meilleurs joueurs du MCO et de l'ASMO dans l'optique de profiter de leurs talents une fois promus en seniors.

LIGUE 2/WA TLEMCCEN : La déception de l'échec de la saison passée surmontée, place à un nouveau défi

Le WA Tlemcen a réussi à remettre de l'ordre dans la maison en dépit de la période délicate que le club a traversée à l'issue de l'exercice précédent marqué par son échec à accéder en Ligue 1 de football à la dernière journée de la compétition.

Cet échec a provoqué l'ire des supporters et même du président, Ahmed Bendjilali, qui a fini par jeter l'éponge après seulement une année aux commandes de la formation de l'extrême ouest du pays.

La décision de Bendjilali a plongé tout le monde dans la ville des Zianides dans le doute, au vu de l'apport indéniable de cet homme d'affaires à une équipe qui voulait se réapproprié sa place parmi

l'élite après plusieurs années de déclin au cours desquelles elle s'était même retrouvée en troisième palier.

Mais la nouvelle direction du WAT conduite par Nacereddine Souleymane a réussi le pari de remettre vite de l'ordre dans la maison.

La preuve, les «Zianides» étaient les premiers, parmi les clubs de l'antichambre, à reprendre l'entraînement en prévision de la nouvelle saison.

Mieux, alors que tout le monde dans l'entourage du WAT avait prédit une saignée dans l'effectif, surtout après la décision de la nouvelle direction de réduire la masse salariale du club, rien de cela ne s'est produit.

Les cadres de l'équipe, à

leur tête Hadj Bougueche, ont fini par accepter de revoir leurs salaires à la baisse, au grand bonheur du président Souleymane, qui a réussi au passage à convaincre l'entraîneur Aziz Abbès, l'architecte de la montée en Ligue 1 du NC Magra la saison passée, à prendre les commandes d'Ezzarga.

L'arrivée d'Abbès a coïncidé également avec le retour au club de deux de ses enfants, en l'occurrence, les anciens internationaux Ali Dahleb et Hichem Mezaïr, désignés respectivement aux postes d'entraîneur adjoint et entraîneur des gardiens de but.

Dans la foulée, la direction du WAT, en étroite collaboration avec son nouvel entraîneur, a engagé quelques nou-

veaux joueurs, dont le natif de la ville, Mokhtar Benmoussa, après plusieurs années passées dans des clubs huppés en Algérie à l'image de l'ES Sétif et l'USM Alger, avec lesquels il a remporté plusieurs trophées.

Le nouveau coach, Abbès, a également ramené dans ses bagages pas moins de quatre joueurs de son ex-équipe, sur lesquels il va miser pour produire le scénario du NC Magra et offrir l'accession aux Tlemceniens à l'issue du prochain exercice.

Dans la foulée, l'équipe réserve du WAT, championne de sa catégorie lors des deux dernières saisons, a été récompensée après que sept de ses joueurs aient été promus en équipe fanion.

ROMA :
Manolas est d'accord avec Naples

A l'AS Rome depuis 2014, le défenseur central Kostas Manolas (28 ans, 27 matchs et 1 but en Serie A cette saison) veut partir cet été. L'international grec désire rejoindre Naples et le Corriere dello Sport annonce un accord pour un contrat de cinq ans, soit jusqu'en juin 2024. Les Partenopei doivent désormais s'entendre avec la Roma, qui réclame 36 millions d'euros.

MANCHESTER UTD :
Solskjaer ne lâche pas Pogba !

Malgré les envies de départ publiquement exprimées par Paul Pogba (26 ans, 47 matchs et 16 buts toutes compétitions pour la saison 2018-2019), l'entraîneur de Manchester United, Ole Gunnar Solskjaer, ne désespère pas de conserver son milieu de terrain. Dans la lignée de ses précédentes déclarations, le technicien norvégien a envoyé un nouveau message au Tricolore ce mercredi dans les colonnes du Daily Mail.

"Nous n'avons pas d'offres pour lui, a d'abord rappelé le Mancunien avant de s'adresser à La Ploche. Je ne suis pas fâché de ce qu'il a dit. J'ai eu plusieurs échanges avec lui et je sais exactement ce qu'il pense. Je peux lui offrir un nouveau challenge. Ce club est fantastique. Je veux lui redonner un état d'esprit conquérant. (...) Je l'ai souvent dit, Paul est un super mec et un grand joueur, il n'a jamais été un problème."

Ce mercredi, le journal Marca affirme que MU réclame 200 millions d'euros pour l'ancien Turinois. Un tarif fortement dissuasif, même pour le Real Madrid, tandis que la Juventus Turin aurait jeté l'éponge dans ce dossier



BAYERN :
Lewandowski, prolongation imminente

Sous contrat jusqu'en juin 2021, Robert Lewandowski (30 ans, 46 matchs et 37 buts toutes compétitions pour la saison 2018-2019) va remplir pour deux années supplémentaires. L'attaquant du Bayern Munich s'est dit très confiant concernant sa prolongation.

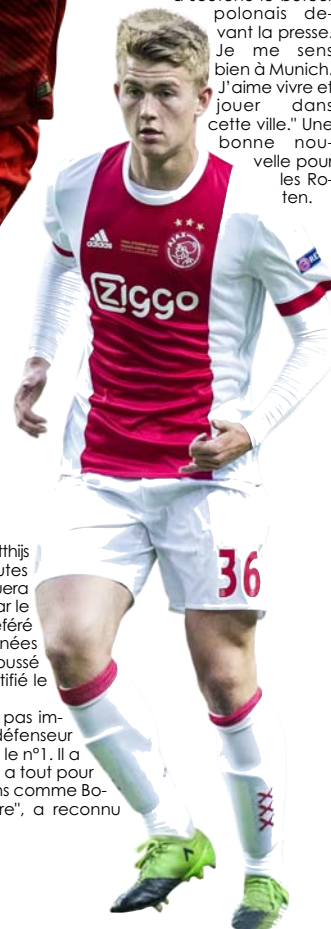
"Je peux dire que nous sommes bien partis en ce qui concerne la prolongation de mon contrat, a soutenu le buteur polonais devant la presse. Je me sens bien à Munich. J'aime vivre et jouer dans cette ville." Une bonne nouvelle pour les Roten.



JUVE :
De Lig, Raiola explique son choix

C'est désormais une certitude, Matthijs de Lig (19 ans, 55 matchs et 7 buts toutes compétitions pour la saison 2018-2019) évoluera sous les couleurs de la Juventus. Courtisé par le Paris Saint-Germain, le défenseur central a préféré se diriger vers Turin, où un contrat de cinq années l'attend. Son agent, Mino Raiola, qui a plutôt poussé pour un départ vers la capitale française, a justifié le choix du Néerlandais.

"Pour un défenseur, venir en Italie, c'est un pas important. Il a l'intention de devenir le meilleur défenseur du monde. Chez les jeunes, il est certainement le n°1. Il a démontré son niveau. Il doit encore travailler. Il a tout pour devenir le meilleur. Avec des grands champions comme Bonucci et Chiellini, il va continuer à apprendre", a reconnu l'homme d'affaires pour la Sky. Un transfert qui va rapporter 75 millions d'euros, bonus compris, à l'Ajax Amsterdam.



ARSENAL :
Giroud prend la défense de Koscielny

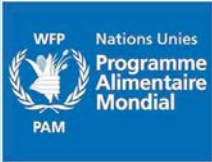
Désireux de quitter Arsenal, Laurent Koscielny (33 ans, 17 matchs et 3 buts en Premier League pour la saison 2018-2019) a refusé de participer au stage de pré-saison aux Etats-Unis. Proche du défenseur central, l'attaquant de Chelsea, Olivier Giroud (32 ans, 27 apparitions et 2 buts en Premier League pour la saison 2018-2019), a pris sa défense dans cette affaire.

"Vous ne pouvez pas porter de jugement si vous n'avez pas tous les indices. Je suis à peu près certain que nous ne savons pas tout sur

cette situation. Lolo est un bon ami à moi. Je le connais depuis dix, onze ans. Nous avons joué ensemble à Tours en Ligue 2. Il joue pour Arsenal depuis neuf ans. C'est un tauleur depuis de nombreuses années, il est très respectueux, très professionnel. C'est toujours le meilleur exemple pour les jeunes joueurs", a indiqué le buteur londonien pour la BBC.

"Je suis très triste pour lui parce que c'est un homme formidable et que les médias veulent lui donner une mauvaise image. Je ne suis plus au club. Je ne sais pas ce qui s'est réellement passé mais une chose est sûre. Lolo est blessé par ce qui se passe", a admis l'avant-centre français.

ALGÉRIE-ONU Agrément à la nomination du nouveau Représentant du PAM en Algérie



Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Imed Khanfir, en qualité de Représentant Résident du Programme alimentaire mondial (PAM), auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE-MALI: «Le rôle pivot» de l'Algérie dans le processus de règlement au Mali évoqué

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a évoqué, hier, lors d'une audience accordée au ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Tiébilé Dramé, «le rôle pivot» de l'Algérie dans le processus de règlement et de réconciliation au Mali, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu, le 17 juillet 2019, M. Tiébilé Dramé, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Mali frère, porteur d'un message de son excellence Ibrahim Boubacar Keita, président de la République du Mali», précise la même source. L'audience a été l'occasion d'évoquer «le rôle pivot de l'Algérie dans le règlement et la réconciliation au Mali». La rencontre a porté également sur «les relations



historiques et excellentes liant les deux pays et les moyens de leur renforcement au service des intérêts des deux peuples frères». A cette occasion, «la convergence des vues sur les

différentes questions régionales, notamment la situation dans la région sahélo-saharienne, ainsi que sur les questions africaines intéressantes des deux pays frères», a été également saluée.

LE MINISTRE MALIEN DES AE TIÉBILÉ DRAMÉ : La mise en œuvre de l'Accord d'Alger sur le Mali toujours «en cours»

La mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali est toujours «en cours», a affirmé hier à Alger, le ministre malien des Affaires étrangères, Tiébilé Dramé, rappelant le rôle déterminant de l'Algérie dans la conclusion de cet accord. M. Diamé a déclaré à l'issue de l'audience que lui a accordée le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah que «les discussions ont porté sur l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu des négociations inter-maliennes», un processus lancé sous la conduite d'une médiation internationale, dont l'Algérie est le chef de file, soulignant que la mise en œuvre de cet accord est toujours «en cours». Il a salué, à cet égard, le rôle du Comité de suivi de la mise en œuvre de cet accord présidé par d'«éminents diplomates algériens». Le MAE malien a, par ailleurs, salué les liens historiques qui unissent l'Algérie

et le Mali, indiquant avoir transmis au chef de l'Etat un message du président malien, Ibrahim Boubacar Keita, portant sur le «renforcement continu des relations bilatérales». M. Dramé est arrivé mardi à Alger pour une visite de deux jours dans le cadre de la poursuite de la concertation politique entre les deux pays autour des relations bilatérales et des questions régionales d'intérêt commun. Ce déplacement en Algérie du chef de la diplomatie malienne intervient à la suite de la visite à Bamako, les 17 et 18 juin dernier, du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, à l'occasion de laquelle il a coprésidé avec son homologue malien la 14^{ème} session du Comité bilatéral stratégique (CBS) algéro-malien. M. Boukadoum a présidé à l'occasion de cette même visite la 3^{ème} réunion ministérielle du Comité de suivi de l'Accord (CSA) d'Alger.

ALGÉRIE-ONU-ODD La Revue nationale volontaire sur la mise en œuvre des ODD présentée par l'Algérie à New York

La Revue nationale volontaire sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) en Algérie a été présentée mardi à New York, dans son segment ministériel du Forum politique de haut niveau pour le développement durable du Conseil économique et social des Nations-Unies (ECOSOC). Le rapport qui a été présenté par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Rachid Bladhane, dresse un diagnostic des politiques publiques de l'Algérie et met en relief

leur alignement avec les ODD, notamment en matière de développement social. Ce document met aussi en relief les défis que devra relever l'Algérie dans le domaine de la diversification économique et de l'adaptation aux répercussions des changements climatiques de même que l'impératif de la mobilisation des ressources financières pour maintenir et consolider les acquis capitalisés. Le rapport a en outre suscité un «grand intérêt des autres délégations, qui se sont félicitées de la

transparence et du réalisme affichés par l'Algérie», témoignant ainsi de «son engagement pour prendre en charge de manière efficiente les défis identifiés», a-t-on expliqué au ministère des Affaires étrangères.

Les délégations se sont également intéressées au processus inclusif de consultations mené par l'Algérie dans la préparation de sa Revue, qui a impliqué toutes les parties prenantes à savoir, la société civile, les élus, la communauté scientifique et académique et le secteur privé.

FISCALITÉ La période d'acquiescement des vignettes automobiles prendra fin le 31 juillet

La Direction Générale des Impôts a rappelé hier les propriétaires des véhicules que la période d'acquiescement des vignettes automobiles, qui a débuté le 02 juin 2019, prendra fin le mercredi 31 juillet 2019 à 16.00 heures. «Tous les moyens demeurent mobilisés pour le bon déroulement de l'opération tant auprès des recettes des impôts qu'auprès des bureaux de poste», a souligné la DGI dans un communiqué.

Toute vignette achetée, non conforme au tarif légal, entraîne systématiquement le retrait de la carte d'immatriculation qui ne sera restituée qu'après présentation d'une vignette conforme majorée d'une amende de

100 %, signale la DGI qui invite les automobilistes à s'assurer du tarif légal de la vignette avant son acquisition. Le défaut d'apposer la vignette sur le pare-brise du véhicule entraîne l'application d'une amende pénale égale à 50 % du montant de la vignette, rappelle la même source. A l'issue de la période normale d'acquiescement, le paiement spontané de la vignette donne lieu à une majoration de 50 %. Cette majoration est portée à 100 % si l'infraction est constatée par les agents dûment habilités. Pour de plus amples informations, la DGI invite les propriétaires de véhicules automobiles à consulter le site web de la DGI (<https://www.mfdgi.gov.dz>).

HADJ 2019: Création d'un comité de suivi et d'une cellule d'écoute

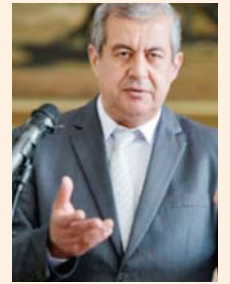


Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfis a annoncé, hier, la création d'un comité de suivi et d'une cellule d'écoute chargés du suivi du déroulement du hadj 2019 et de l'écoute des préoccupations des citoyens et affidés. La cellule sera joignable sur le numéro de téléphone et de fax (023.48.44.26), ou par courrier électronique (hadj@marw.dz) ou la page Facebook (comité de suivi du Hadj 2019/1440 Hijri au ministère des Affaires religieuses et des Wakfis).

ALGÉRIE-MONDE ARABE Hassane Rabehi au Caire à la 50^e session du Conseil des ministres arabes de l'Information

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassane Rabehi, prend part, depuis hier au Caire, aux travaux de la 50^e session du Conseil des ministres arabes de l'Information, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de cette session, le ministre de la Communication «remettra la présidence du Conseil des ministres arabes de l'Information, que l'Algérie assurait pendant une année, au Royaume d'Arabie Saoudite», a souligné la même source. De nombreux points seront à l'ordre du jour de cette 50^e session du Conseil des ministres arabes de l'informa-



tion qui aura, ainsi, à débattre, entre autres, de «la mise à niveau des ressources humaines et technologiques pour se mettre au diapason des grandes évolutions que connaissent les technologies de la communication».

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

3 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés au Centre et à l'Ouest du pays

Trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés mardi à Boumerdès, Tissemsilt et Sidi Bel Abbès, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), alors qu'un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov a été découvert à Tamanrasset, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 16 juillet 2019, lors d'une patrouille de fouille et de recherche menée près de In M'guel, wilaya de Tamanrasset (6^e Région mili-

taire), un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov», tandis que d'autres détachements de l'ANP «ont arrêté trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes, et ce, lors d'opérations distinctes menées à Boumerdès (1^{er} RM), Tissemsilt et Sidi Bel-Abbès (2^e RM)», précise la même source.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire «ont arrêté à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6^e RM), dix (10) orpailleurs et saisi (17) groupes électrogènes, (18) marteaux piqueurs et deux (2) détecteurs de métaux», ajoute le communiqué.